

# CARAVANE OUEST AFRICAINE

Droit à la Terre, à l'Eau et à l'Agroécologie Paysanne : une lutte commune !

4



## RAPPORT GENERAL

Mars 2024

## Table des matières

|                                                      |    |
|------------------------------------------------------|----|
| ACRONYMES et SIGLES.....                             | 4  |
| A. INTRODUCTION : .....                              | 5  |
| B. LE DEROULEMENT DE LA CARAVANE : .....             | 6  |
| Stratégie et Approche méthodologique : .....         | 6  |
| I. Etape du Burkina Faso : .....                     | 8  |
| 1.1. Escale de Bobo-Dioulasso : .....                | 8  |
| 1.2. Escale de Banfora : .....                       | 14 |
| II. Etape de la Cote d'Ivoire : .....                | 18 |
| 2.1. Escale de Ferkessédougou : .....                | 18 |
| 2.2. Escale de Korhogo : .....                       | 21 |
| III. Etape du Mali : .....                           | 25 |
| 3.1. Escale de Kadiana .....                         | 25 |
| 3.2. Escale de Kolondiéba .....                      | 26 |
| 3.3. Escale de Bamako : .....                        | 29 |
| 3.4. Escale de Kurukanfuga (Kangaba, Mandé) : .....  | 35 |
| 3.5. Escale de Kayes : .....                         | 37 |
| 3.6. Visite du fleuve Falémé : .....                 | 39 |
| IV. Etape du Sénégal : .....                         | 40 |
| 4.1. Escale de Tambacounda : .....                   | 40 |
| 4.2. Escale de Linguère : .....                      | 43 |
| 4.3. Escale de Kojolel : .....                       | 46 |
| 4.4. Escale de Saint -Louis : .....                  | 50 |
| 4.5. Escale de Ndiael : .....                        | 52 |
| V. Etape de la Gambie : .....                        | 56 |
| 5.2. Escale de Serrekunda : .....                    | 57 |
| C. LA COMMUNICATION : .....                          | 65 |
| D. LES FORCES ET LES DIFFICULTES RENCONTREES : ..... | 68 |
| E. LES RECOMMANDATIONS : .....                       | 69 |
| e.1. Les recommandations par pays : .....            | 69 |
| e.1.1. Burkina Faso : .....                          | 69 |
| e.1.2. Côte d'Ivoire : .....                         | 69 |
| e.1.3. Mali : .....                                  | 70 |

|                                                                                                                                                                                        |    |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| e.1.4. Sénégal .....                                                                                                                                                                   | 70 |
| e.1.5. Gambie : .....                                                                                                                                                                  | 70 |
| e.2. Les recommandations Générales de la caravane : .....                                                                                                                              | 71 |
| F. CONCLUSION : .....                                                                                                                                                                  | 71 |
| G. REMERCIEMENTS : .....                                                                                                                                                               | 73 |
| H. ANNEXES : .....                                                                                                                                                                     | 74 |
| A1. Déclaration de la 4ème édition de la Caravane Ouest Africaine.....                                                                                                                 | 75 |
| A2. Déclaration de la COP des Communautés .....                                                                                                                                        | 79 |
| A3. Déclaration Solennelle de l’Alliance des Chefs traditionnels et Coutumiers de l’Afrique de l’Ouest et du Centre (ACTC AOC), et des religieux sur les Changements Climatiques ..... | 82 |
| A4. La liste des différentes autorités ayant reçues les documents de plaidoyer de la convergence..                                                                                     | 84 |

## ACRONYMES et SIGLES

|                    |                                                                              |
|--------------------|------------------------------------------------------------------------------|
| <b>ACCES</b>       | Association d'Actions Concertées pour l'Entraide et la Solidarité            |
| <b>ADDAD</b>       | Association pour la défense des Droits des Aides ménagère et Domestique      |
| <b>AGR</b>         | Activité Génératrice de revenus                                              |
| <b>AOF</b>         | Afrique Occidentale Française                                                |
| <b>APDER</b>       | Association pour la Protection de l'Environnement et le Développement Rural  |
| <b>APFR</b>        | Attestation de Possession Foncière Rurale                                    |
| <b>CDEPS</b>       | Centre départemental d'Education Populaire et Sportive                       |
| <b>CDN</b>         | Contribution Déterminée Nationale                                            |
| <b>CEDEAO</b>      | Communauté Economiques des Etats d'Afrique de l'Ouest                        |
| <b>CERFLA</b>      | Centre d'Etude, de Recherche et de Formation en langues Africaines           |
| <b>CGLTE-AO</b>    | Convergence Globale des Luites pour la Terre et l'Eau en Afrique de l'Ouest  |
| <b>CMAT</b>        | Convergence Malienne Contre les Accaparements de Terre                       |
| <b>COFOVs</b>      | Commissions Foncières Villageoises                                           |
| <b>COP 28</b>      | Conférence des parties                                                       |
| <b>DyTAEL</b>      | Dynamique pour une Transition Agro Ecologique Locale                         |
| <b>ENDA PRONAT</b> | Environnement Développement Action pour la Protection Naturelle des Terroirs |
| <b>ENO</b>         | Espace numérique ouvert                                                      |
| <b>FAPD</b>        | Fédération des Agropasteurs de Diender                                       |
| <b>GES</b>         | Gaz à Effets de Serre                                                        |
| <b>HEKS EPER</b>   | Entraide Protestante Suisse                                                  |
| <b>OGM</b>         | Organique Génétiquement Modifiés                                             |
| <b>OIT</b>         | Organisation Internationale du Travail                                       |
| <b>ONG</b>         | Organisation Non Gouvernementale                                             |
| <b>OSC</b>         | Organisation de la Société Civile                                            |
| <b>UA</b>          | Union Africaine                                                              |
| <b>UE</b>          | Union Européenne                                                             |
| <b>UEMOA</b>       | Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine                                |
| <b>UFSI</b>        | Union des Femmes du Secteur Informel                                         |
| <b>JT</b>          | Journal Télévisé                                                             |

## A. INTRODUCTION :

A l'initiative de la Convergence Globale des Luttres pour la Terre, l'Eau et les Semences Paysannes en Afrique de l'Ouest (CGLTE-AO), la quatrième édition de la caravane ouest africaine « Droit à la Terre, à l'Eau et à l'Agroécologie Paysanne : une lutte commune ! » s'est tenue du 06 novembre au 01 décembre 2023. Cette 4<sup>e</sup> édition avait pour itinéraire le Burkina Faso comme pays de lancement, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Sénégal et la Gambie comme pays de clôture. Elle a regroupé près de 300 participant.e.s dont 90 des femmes issu.e.s des organisations paysannes, pastorales et société civile, des mouvements sociaux et des ONG venus des Plateformes pays de la CGLTE-AO : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée Conakry, Guinée Biseau, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Sierra Léone, Togo, Libéria et d'autres horizons notamment le Cameroun et l'Espagne.

A cela, il faut ajouter la participation de la communauté universitaire et l'Alliance des rois, des chefs religieux, coutumiers et traditionnels de l'Afrique de l'Ouest. Egalement, on note la participation des organes de presse pour la couverture médiatique tout au long de la caravane. En effet, cette quatrième édition s'est inscrite dans la continuité de la lutte « Droits à la terre, à l'eau et à l'agro écologie paysanne ».

En 26 jours, la majorité des participant.e.s mobilisé pour la cause, étaient les jeunes filles et garçons. Les caravanier.ère.s, composé.e.s de paysan.ne.s, d'éleveurs, de pêcheurs, de transformateur.trice.s de produits locaux, de commerçant.e.s, d'ouvrier.e.s, d'artisan.ne.s, de [tradithérapeutes] tradipraticien.ne.s, d'élèves et étudiant.e.s, chercheur.e.s, de cadres, d'élue.e.s, des autorités traditionnelles villageoises et religieuses, d'organisations de la société civile (OSC), des mouvements sociaux et des populations locales ont traversés cinq (05) pays à travers d'intenses activités. La participation des plus hautes autorités politiques et administratives (Ministres, Directeurs de Services administratifs, Gouverneurs, Préfets, Sous-Préfets, Députés, Maires), des services techniques, de l'Alliance des chefs traditionnels et coutumiers, de la presse et d'autres acteurs aux différentes activités ; était également effective.

**Tableau 1 : Pays itinéraires et Villes/localités d'escale de la caravane**

| Pays          | Villes d'escale                                                   | Nombre d'escales par pays |
|---------------|-------------------------------------------------------------------|---------------------------|
| Burkina Faso  | Bobo Dioulasso, Banfora                                           | 02                        |
| Cote d'Ivoire | Ferkessédougou, Korhogo, Watchap                                  | 03                        |
| Mali          | Kadiana, Kolondiéba, Bamako, Kurukanfuga (Kangaba), Kayes, Falémé | 06                        |
| Sénégal       | Tambacounda, Linguère, Kojolel, Saint Louis, NDiael               | 05                        |
| Gambie        | Brikama, Sérékunda                                                | 02                        |
| <b>Total</b>  |                                                                   | <b>18</b>                 |

## **Rappel des Objectifs**

Placée sous le signe de **l'urgence climat**, cette édition avait pour objectif général de **Contribuer au renforcement de la lutte contre les phénomènes de changement climatique par l'éveil de conscience et la promotion de l'Agroécologie paysanne comme alternative aux fausses solutions à travers un plaidoyer auprès des communautés et des autorités en vue de garantir notamment la souveraineté alimentaire.**

Spécifiquement il s'agissait de :

- Sensibiliser les communautés notamment les femmes et les jeunes des villes et villages escales tout au long des pays itinéraires sur les enjeux et défis de l'urgence climatique et la nécessité de changement de comportement en s'adaptant au contexte par des actions qui contribueront à réduire les gaz à effets de serre (GES) ;
- Promouvoir l'agroécologie paysanne dans les terroirs à travers l'identification et le partage des expériences, innovations et pratiques en Afrique de l'Ouest et plaider pour son inscription systématique dans les politiques publiques et les plans locaux, nationaux et sous régionaux de développement ;
- Plaider auprès des autorités des pays itinéraires en prélude de la COP 28, pour la construction d'une dynamique commune, en vue d'exiger la révision de l'article 6 de l'Accord de Paris afin de protéger les terres des communautés contre les multinationales et leurs alliés ;
- Remettre aux autorités politiques et administratives des pays itinéraires, les documents stratégiques de plaidoyer dont le Livret vert de la Convergence, l'Engagement de chefs coutumiers, la déclaration de la société civile Africaine sur le partenariat UE/UA et la Déclaration des communautés sur le climat issue des caravanes nationales Tambour Climat pour une prise en compte effective des préoccupations des peuples africains dans les politiques et processus de décision relatifs aux ressources naturelles.

Le présent rapport fait l'état des activités réalisées au cours de la caravane et porte sur :

- Le déroulement de la caravane ;
- La communication ;
- Les forces et faiblesses (les difficultés rencontrées/contraintes) ;
- Les recommandations ;
- La conclusion ;
- Et les annexes.

## **B. LE DEROULEMENT DE LA CARAVANE :**

### **Stratégie et Approche méthodologique :**

Une panoplie d'activités ont été réalisées durant les vingt-six (26) jours de la caravane parmi lesquelles, le lancement dans certains pays, la cérémonie d'ouverture officielle à Bobo Dioulasso au Burkina Faso, des conférences publiques, des témoignages de victimes d'accaparement de terre, de l'eau et des semences paysannes, des marches pacifiques, des

visites d'expériences et de terrains, des visites de champs d'écoles agro écologiques, des visites de forêts classées, de remises des déclarations des caravaniers aux autorités, des visites de courtoisie, des expositions de produits locaux agro écologiques à travers des stands, des panels suivis d'échanges et la remise du Livret Vert aux différentes Autorités locales et nationales des pays itinéraires : **du Burkina Faso, de la Cote d'Ivoire, du Mali, du Sénégal et de la Gambie**



## I. Etape du Burkina Faso :

### 1.1. Escale de Bobo-Dioulasso :

#### *Lancement de la caravane :*

La cérémonie de lancement officielle de la caravane a été réalisée par le Représentant du Gouverneur, en présence des partenaires, des autorités coutumières et traditionnelles, des



caravaniers et des organisations locales, le 06 novembre 2023 à la Maison de la culture de Bobo Dioulasso. Il faut noter que le présidium était composé du Représentant du Gouverneur, le Directeur par intérim pays d'Oxfam, le représentant du porte-parole de la CGLTE-OA et du point focal de la dynamique burkinabé de la convergence.

Plusieurs sujets en lien avec le thème du changement climatique ont été discutés entre les caravanier.e.s et les organisations paysannes. Les animations ont été assurées par les membres des OSCs et des structures techniques. Il y a eu beaucoup d'échanges d'expériences et d'analyses critiques constructives des dynamiques dans lesquelles nous intervenons.

Les thèmes ont été regroupés autour de panels de communication avec des sous-thèmes. Une communication introductive a permis de passer en revue un aperçu global des thèmes. Elle a porté sur les changements climatiques, enjeu majeur de développement de nos pays et sur l'état des lieux de la Contribution Déterminée Nationale (CDN) au Burkina Faso.

Ainsi, trois panels de communication ont suivi autour des thèmes et sous thèmes ci-dessous :

#### **Thème 1 : Changement climatique et gouvernance foncière : quelles alternatives pratiques pour un accès sécurisé des jeunes et des femmes à la terre, à l'eau et aux semences paysannes ? ;**

- Rôle et place de la femme rurale dans la lutte contre les effets du changement climatique : expérience de la promotion de la production agroécologique au sein de l'Association pour la protection de l'environnement et le développement rural – APEDR ;
- La FNGN face aux défis d'adaptation des pratiques de production dans le contexte de changement climatique dans la région du Nord ;
- La problématique des aides ménagères face au défi du changement climatique.

## **Thème 2 : Promotion des semences paysannes dans un contexte de crise sécuritaire :**

- Semences Paysannes, alternative pour une souveraineté alimentaire ;
- L'impact de la crise sécuritaire sur les systèmes semenciers paysans au Burkina Faso.

## **Thème 3 : Politique agro-écologique et rôle de la chefferie coutumière :**

- La stratégie nationale de développement de l'agroécologie au Burkina Faso et son plan d'actions 2023-2025 ;
- Adaptation aux changements climatiques dans le Nord du Burkina (genre et climat) ;
- Rôle et place des chefs coutumiers dans la promotion de l'agroécologie et de la sécurisation foncière.

A la fin de chaque panel, des échanges suivis de questions /réponses ont été engagés. Des expériences ont été partagées sur la résilience face aux changements climatiques et sur la gestion foncière.

Il est à noter que pour le premier panel, les conférenciers se sont appesantis sur les concepts clés en lien avec le changement climatique, les causes, les manifestations, les conséquences ainsi que les moyens de lutte contre les effets du changement climatique. De l'expérience de l'APEDR, il ressort que les femmes sont vulnérables face aux changements climatiques. A cet effet, elles priorisent leur autonomisation à travers des actions d'adaptation



et d'atténuation aux effets des Changements Climatiques. Elles ajoutent aussi, leur renforcement de capacités sur le plaidoyer, le suivi des politiques, la gestion durable des terres, la promotion de l'agroécologie, la transformation des PFNL. Le représentant de la FNGN a fait cas des pratiques de récupération des sols dégradés, des pratiques agro-écologiques de production de compost, etc. Les aide-ménagères ne font pas exception à cette vulnérabilité

d'où leur association, ADDAD qui œuvre pour leur l'autonomisation, la défense de leurs droits à travers le plaidoyer et le suivi des politiques publiques en matière de l'emploi et des conditions de travail des jeunes filles.

Le second panel portait sur la promotion des semences paysannes dans un contexte de crise sécuritaire. De la synthèse de



l'étude sur l'impact de la crise sécuritaire sur les systèmes semenciers paysans au Burkina Faso menée par FIAN et COASP Burkina, il ressort que la crise sécuritaire menace fortement la sauvegarde des semences paysannes et des systèmes semenciers paysans qui constituent pourtant le socle de la sécurité alimentaire. Enfin, la stratégie nationale de développement de



l'agroécologie au Burkina Faso et son plan d'actions a été présentée.

Le rôle et la place des chefs coutumiers dans la promotion de l'agroécologie et de la sécurisation foncière furent abordés au cours du troisième panel. L'importance des chefs coutumiers a été soulignée comme étant détenteur de pouvoirs ancestraux qu'ils utilisent pour prôner la cohésion sociale et la paix. D'où leur rôle de facilitation et de communication entre les différentes parties en cas de conflit et de



trouver un terrain d'entente pacifique et durable.

Le cas du Mali sur la prise en compte des terres communautaires rurales dans la Loi portant sur le Foncier Agricole traduisant 4 régimes fonciers et la situation de la sécurisation des terres paysannes au Niger ont été partagés.

Des constats et recommandations ont été formulés à la suite des différentes communications.

### *La foire des produits locaux :*

Dans le but de valoriser le consommateur local et l'agroécologie paysanne, une foire d'exposition s'est déroulée du 6 au 7 novembre 2023 dans l'enceinte de la Maison de la culture avec une trentaine d'exposants. Les principaux produits sont d'origines agroalimentaires et de l'artisanat notamment des tenues traditionnelles.



Du beurre de karité, du soumbala, de la farine précuite de céréales locales, les jus locaux constituaient les produits d'origine agroalimentaire. Les PFNL étaient composés d'huile extrait des produits forestiers, de feuilles, de poudre de moringa, de baobab, de néré ; de savons issus d'huile de balanites, de neem. Quant aux produits artisanaux on notait les kokodonda, les Faso dafani, issus du coton local et fabriqués par les artisans locaux.

La majorité des exposants était constitué de femmes transformatrices provenant de Bobo Dioulasso et de ses environs. Cela a permis de valoriser les produits locaux et de les promouvoir. Les carnets d'adresse se sont élargis avec la mise en relation avec les potentiels clients surtout les caravanier.e.s venant des pays de la région ouest-africaine.

### *La parade :*

Une parade a été organisée le 7 novembre 2023. Elle a commencé à l'hôtel de ville de Bobo-



Dioulasso. Elle a regroupé environ 400 personnes d'une trentaine d'organisations en majorité les femmes dont les communautés bobo, les dioulas

et les dozos ainsi que les organisations locales ont pris part à la marche.

La marche avait pour objet d'informer, d'alerter et de sensibiliser le grand public sur les problématiques liées aux accaparements des terres, à l'accès aux ressources productives, aux



changements climatiques et aux alternatives. Tout au long de l'itinéraire de 5 kilomètres approximatifs les marcheurs ont fait passer des messages clés notamment, la protection de la planète, la nécessité d'agir contre les changements climatiques, l'accès à l'eau, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, etc...

Les grandes étapes de cette marche ont été marquées par :

- La remise du livret vert au Préfet de la ville de Bobo-Dioulasso qui a souhaité la bienvenue aux caravanier(e)s à la cité culturelle de Sia ;
- La marche à proprement parler, été jalonnée de slogans, de messages clés et de chants sur les engagements autour du changement climatique et du mouvement de la convergence ;
- La conférence de presse dédiée de la coordination régionale de la CGLTE-OA a traduit l'esprit, les objectifs et les différentes étapes de la 4<sup>e</sup> édition de la caravane ouest africaine,
- Le plaidoyer a été fait auprès de la Gouverneure des Hauts-Bassins sur l'accès des femmes au foncier et la quête d'une justice climatique. La parade a pris fin au Gouvernorat de Bobo-Dioulasso en présence des autorités politiques, coutumières et administratives. Mme Mariam Konaté/Gnanou, la Gouverneure a reçu les caravaniers dans l'enceinte du Gouvernorat pour entendre les différents plaidoyers et partager son message. Après la présentation des différentes délégations des pays présents, le représentant du porte-parole, Ousmane Barké Diallo a déroulé les éléments de plaidoyers portant sur l'accès sécurisé des femmes et jeunes à la terre, la pratique de





l'agro-écologique comme alternative aux changements climatiques, les enjeux de l'accaparement des terres par les multinationales.

Mme la Gouverneure a salué à juste titre cette stratégie de plaidoyers et note qu'aujourd'hui cela constitue une préoccupation effective des autorités nationales. Car selon elle si rien n'est fait, c'est l'avenir qui est incertain. D'où, cite-

elle, des révisions règlementaires sont en cours au niveau des agences immobilières ainsi que la suspension des processus d'attribution des parcelles et lopins de terre.

### *Les visites de sites*

Dans la soirée du 7 novembre 2023, deux visites guidées ont été lieux dans le but de partager des expériences en matière de résilience climatique et de pratiques agroécologiques :

#### i) **L'entreprise de production de compost bio, « la solution ».**

Une unité semi-moderne fonctionnelle de fabrication de compost bio avec une main d'œuvre constituée essentiellement de femmes. L'innovation



majeure est le recyclage des déchets ménagers avec des équipements modernes de transformation. Le compost est analysé par le Bunasol qui donne les compositions minérales. La production de 50kg des sacs de compost est réalisée au coût unitaire de 12500 F CFA.

#### ii) **Le centre agro-écologique :** opère dans le domaine de la Polyculture, la Pisciculture, Aquaculture, l'agriculture et élevage biologique y compris le maraîchage, l'agroéquipement et l'agroalimentaire.

Le centre a mis en place un dispositif de production intégrée prenant en compte un cycle fonctionnel « élevage-agriculture et foresterie ». Tous les déchets sont recyclés au profit d'un domaine permettant de réduire les charges et de produire bio.



## 1.2. Escale de Banfora :

Les caravaniers ont été accueillis à l'entrée de Banfora par une forte équipe de l'association Munyu qui a dépêché ses équipes de reportage radio et télévision pour la circonstance.

### *Hommage à Feu Docteur Dakuyo pharmacien et tradi-thérapeute:*

La première action à Banfora a été l'hommage rendu par les caravaniers à Dr Dakuyo, dans son laboratoire qui a rendu l'âme au mois d'octobre 2023 peu avant la caravane. Personnage emblématique dans la sous-région à travers les traitements phytosanitaires à base des produits de la nature de manière moderne. Ce fut l'occasion pour les caravaniers de présenter leur condoléance et d'encourager à la fille du Docteur qui a pris la relève de persévérer dans la voie tracée par son défunt père.



### *Rencontre de plaidoyers:*

En plus des autorités politiques, coutumières et administratives de Bobo-Dioulasso, le plaidoyer a été poursuivi à Banfora auprès des organisations locales, des autorités administratives, religieuses et coutumières.

Un accueil très honoré et ambiant a été réservé aux caravanier.e.s au siège de l'association Munyu qui a eu la responsabilité d'organiser cette rencontre. Il a été question de présenter les approches de résilience climatique des organisations et de porter des plaidoyers pour relever les défis. La radio et la télévision de Munyu ont été mobilisés pour couvrir l'évènement.



Il convient de souligner que « Munyu » signifie en langue dioula « patience, tolérance et don de soi », d'où l'Association Munyu des femmes de la Comoé (AFC/Munyu). Créée en mars 1992 et reconnue le 8 septembre 1992, l'AFC/Munyu œuvre pour une amélioration de l'accès aux services sociaux de base (eau-hygiène-assainissement, sécurité alimentaire, éducation, justice entre les femmes et les hommes, etc.) et la croissance du revenu des ménages. Elle regroupe plus de 10 000 membres répartis entre les provinces de la Comoé, de la



La Fondatrice de Munyu

Léraba et le Kénédougou. Sa vision est : ***une société où la femme est positionnée au centre de toutes les réponses apportées aux problématiques de développement.***

La rencontre s'est achevée avec l'accueil de la caravane par le Gouverneur de la région des Cascades au Gouvernorat. Le livret vert et les plaidoyers ont été remis à l'Autorité qui a promis de les transmettre à la hiérarchie tout en rassurant qu'ils seront déjà pris en compte dans les politiques locales. En outre, il a exprimé toute sa satisfaction de voir une mobilisation des



paysans, des jeunes, femmes et hommes pour rappeler et interpellier les autorités sur leurs besoins et les préoccupations actuelles. Enfin, il a apprécié à sa juste valeur l'esprit de communion des différents peuples des pays qui brisent les frontières virtuelles constituant du même coup un blocus vers un développement

harmonieux.



**Les cinq plaidoyers portés sont :**

❖ **L'accès sécurisé des femmes à la terre rurale :**

Vu la loi O34-2009/AN portant régime foncier rural notamment en son article 75 ;

Vu la loi n° 034-2012/AN portant réorganisation agraire et foncière au Burkina Faso en son article 3 ;

Constatant que l'accès à la terre cause d'énormes difficultés aux femmes;

Constatant que les femmes constituent un maillon essentiel dans la chaîne de production agro-sylvo pastorale, de conservation et de transformation,

Constatant que les savoirs féminins sont indispensables à la sécurité alimentaire et nutritionnelle,

Nous, femmes productrices des Cascades, demandons plus d'attestation de possession foncière rurale (APFR) aux femmes et groupe des femmes pour booster d'avantages la production agricole.

❖ **L'accès et la gestion des ressources en eau par les femmes :**

Vu les objectifs de la politique nationale de l'eau adoptée en 1998;

Vu La loi d'orientation relative à la gestion de l'eau du 8 février 2001;

Vu la loi n°006-2013/AN portant code de l'environnement au Burkina Faso;

Constatant que l'agroécologie est basée sur les pratiques résilientes à travers la promotion des semences paysannes, la promotion de la biodiversité ainsi que la gestion optimale de l'eau,

Constatant que l'eau est essentielle à la survie de toute espèce ;

Constatant les difficultés d'approvisionnement en eau de nos populations,

Nous, membres de la convergence, demandons l'organisation d'une campagne de sensibilisation et de formation des femmes sur la gestion efficiente de l'eau.

❖ **Les semences paysannes**

Considérant que les semences constituent le premier élément du système alimentaire et des systèmes de productions ;

Considérant la nécessité de diversifier les semences paysannes en vue de leur adaptation naturelle aux changements climatiques,

Nous, membres de la convergence globale des Cascades, demandons la promotion des semences paysannes sélectionnées dans les récoltes, selon des procédés endogènes, très résilientes que la recherche va soutenir.

❖ **Le message de plaidoyer sur les pratiques agroécologiques**

Considérant que la pratique agro écologique préserve la santé des écosystèmes et s'appuie sur les cycles fonctionnels adaptés aux conditions locales.

Considérant que la transmission des bonnes pratiques et des savoirs agricoles connus se font de génération en génération en Afrique et permettent de préserver la souveraineté alimentaire sur le continent.

Nous, membres de la convergence, prôtons la promotion de l'agroécologie au niveau des décideurs et tous les acteurs de la chaîne de production pour une meilleure gouvernance agricole.

Nous, membres de la convergence globale des cascades, souhaitons que l'agroécologie soit la pratique privilégiée dans notre région pour un développement harmonieux sain et durable.

❖ **Le message de plaidoyer pour la convergence**

Vu que la convergence globale permet de partager les préoccupations des communautés, sur les enjeux liés à la terre à l'eau et à l'agroécologie ;

Vu qu'elle est un levier de plaidoyer pour les producteur.trice.s ouest africain.ne.s ;

Vu qu'elle se veut un outil modérateur et fédérateur des acteurs de l'agriculture durable ;

Nous, membres de la convergence globale des Cascades, demandons aux autorités des pays ouest africains en générale et du Burkina Faso en particulier, de faciliter et accompagner l'organisation de la caravane.

Ces différents messages de plaidoyer ont été remis au gouverneur de la région des Cascades à l'issue de slogans forts prononcés.

## II. Etape de la Cote d'Ivoire :

Cette étape a été marquée par deux escales phares notamment celles de Ferkessédougou et de Korhogo avec une visite de terrain à Watchap.

### 2.1. Escale de Ferkessédougou :

L'étape de Ferkessédougou avait pour objectif de se pencher d'une part, sur les impacts des changements climatiques sur les activités agricoles et les méthodes de résilience et d'autre part, sur les insuffisances de la gouvernance foncière rurale. À travers ce thème, la plateforme nationale ivoirienne de la convergence entend renforcer son plaidoyer à l'endroit des politiques en leur recommandant de :

- ✧ Réduire la vulnérabilité des populations face aux impacts des changements climatiques ;
- ✧ Accroître la résilience aux changements climatiques par les pratiques Agricoles respectueuses de l'environnement comme l'agroécologie ;
- ✧ Faciliter l'accès sécurisé des femmes et des jeunes à la terre ;

#### *Déroulement des activités :*

L'escale de Ferkessédougou était la première des caravanier.e.s en terre ivoirienne et a démarré par l'arrivée des participant.e.s le jeudi 08 novembre avec leur accueil à la place Alassane Dramane OUATTARA rythmé de danses traditionnelles de la région.

Les activités proprement dites ont eu lieu le vendredi 09 novembre 2023 et ont débuté par une marche pacifique à travers la ville avec plusieurs slogans entre autres « **touche pas à ma terre** », « **touche pas à mon eau** », « **touche pas à mes semences ....** », qui a pris fin à la salle polyvalente de ladite ville baptisée Soro Guillaume Kigbafori.

La marche fut suivie de l'animation d'un panel abordant deux thèmes. Il a mobilisé près de 350



personnes composées des différentes délégations de la caravane venues du Bénin, du Burkina Faso, de la Gambie, du Ghana, de la Guinée Conakry, du Niger, du Mali, du Togo, du Sénégal et la Côte d'Ivoire. Cette activité aussi a vu la participation de la communauté locale composée des chefs traditionnels, des membres des organisations de femmes, les femmes de Watchap et associations de la société civile de la région. En plus, de la présence très remarquable du :



- Monsieur le Représentant du Ministère de la Famille, de la Femme et de l'Enfant,
- Secrétaire Général du Préfet de Ferkessédougou,
- Représentant du Préfet de Région ;

### *Cérémonie d'ouverture :*

Elle a été emmaillée par les allocutions de Monsieur YEO, Président du comité d'organisation de Ferkessédougou, Madame ZEI Pauline, Point Focal nationale de la Convergence CGLTE-AO, de Monsieur NAKANDE Alassane, Point focal de la Convergence CGLTE-AO du Burkina Faso, qui a fait l'historique de la convergence et les acquis des trois éditions de la caravane, de M. Moussa COULIBALY, représentant le Porte-parole de la convergence CGLTE-AO, du Chef de Cabinet représentant Monsieur le Préfet du TCHOLOGO. Ces allocutions ont été suivies d'un panel de deux thèmes.



### *Panel :*

#### **Thème 1 : « Changements climatiques et productions maraîchères : Enjeux, défis et perspectives. »**

Le premier thème a été présenté par Monsieur SIKELI Jean Paul, Secrétaire Exécutif de la COPAGEN et membre de la plateforme nationale de la CGLTE-AO.



Il a axé son intervention autour de deux points à savoir, les rapports d'ambivalence entre l'agriculture et les changements climatiques et la résilience paysanne aux changements climatiques : l'agroécologie paysanne une réponse à la crise climatique en agriculture.

Pour le premier point, il a démontré en quoi l'agriculture dite conventionnelle est responsable des changements climatiques. Selon lui, l'agriculture spécifiquement industrielle génère à elle seule près de 35 % des émissions de gaz à effet de serre dont les plus connus sont le CO<sub>2</sub>, le méthane et le protoxyde d'azote. Monsieur SIKELI a tenu à préciser que toutes les agricultures ne portent pas la même responsabilité.

Le développement de l'agriculture industrielle, à coups de techniques culturales intensives et de monocultures nécessitant l'utilisation massive de pesticides et d'engrais d'origine pétrochimique, libère d'importants stocks de gaz à effet de serre et est donc en grande partie responsable des changements climatiques. Ensuite, il a présenté l'agriculture, comme victime des changements climatiques. En effet,



les changements climatiques provoquent de grands écarts dans les variations de température avec de grands épisodes de sécheresses qui se font parfois suivre de grands épisodes de pluie. Ainsi ce dérèglement du climat va conduire à une cascade d'incertitudes chez l'agriculteur à cause de la non maîtrise des cycles culturaux. L'augmentation des températures et les changements dans les régimes de pluies ont des effets directs sur le rendement des cultures.

Le second point a concerné la résilience paysanne aux changements climatiques : l'agroécologie paysanne une réponse à la crise climatique en agriculture. Il a invité le public à embrasser une voie plus vertueuse qui permettrait de réhabiliter le génie créateur du paysan tout en préservant les acquis insubstituables de la planète. Le Secrétaire exécutif a conseillé de faire le choix audacieux, raisonné et prometteur de l'agro écologie pour que l'avenir du monde soit radieux.

## **Thème 2 : Accès des femmes et des jeunes à la terre**

Le second exposé a été fait par Monsieur TRAORE, Chef de Service à la Direction Départementale du Ministère de la Famille de la Femme et de l'Enfant. Il a fait ressortir les insuffisances du code foncier de 1998 du fait des pesanteurs socioculturelles excluant certaines catégories de la population dont les femmes, de l'accès à la propriété foncière bien que le code foncier rural reconnaît le droit à la femme d'accéder à la terre. En effet l'article 1 dudit code indique que « *seuls l'Etat, les collectivités publiques et les personnes physiques ivoiriennes sont admis à en être propriétaires* ». Toutefois, la reconnaissance du droit coutumier dans le code foncier rural ivoirien sans bénéfice d'inventaire, fait surgir quelques interrogations sur le droit des femmes à la terre.

Les échanges autour de ce panel ont planché sur de la nécessité pour les pouvoirs publics de mettre en place des mécanismes juridiques permettant à la femme d'avoir un accès sécurisé au foncier et sensibiliser à la pratique de l'agroécologie plus respectueuse des droits des paysans.

Le panel a pris fin avec la lecture de la déclaration de l'escale de Ferkessédougou, intégrant les recommandations formulées.



### *Visite aux communautés du village de Watchap :*

Danse traditionnelle et les chants culturels, c'est dans une atmosphère d'ambiance que les caravaniers ont été chaleureusement accueillis dans le village de Watchap, situé à environ 15



km de la ville de Ferkessédougou par la communauté à travers une grande mobilisation des femmes et des jeunes.

La visite a été faite en deux étapes :

- La rencontre avec les communautés en présence du chef de village et des notabilités qui ont témoigné de l'impact négatif des changements climatiques sur leur société.

- La visite du champ collectif des femmes du village d'environ un hectare qu'elles exploitent pour le maraichage notamment la culture des légumes (piment, tomate, choux, ...).



Elle a permis de mieux s'imprégner des difficultés auxquelles les femmes font face dans leurs activités agricoles du fait du manque d'eau. Le chef de village a été félicité pour avoir contribué



à l'accès de ces femmes à la terre. Ce dernier n'a pas manqué de louer la contribution des femmes dans le développement de son village et même dans la région avant de saluer la présence de ressortissants de 11 pays de l'Afrique de l'Ouest, une première dans le village.

C'est sous une fine pluie que les caravaniers prendront congé des braves femmes et de la communauté de Watchap mettant du coup fin à la première escale du périple dans la région du Tchologo.

## 2.2. Escale de Korhogo :

Du Tchologo, les caravaniers font leur entrée dans la capitale de la région du Poron. A Korhogo, deuxième escale du pays, la caravane avait pour but d'échanger sur les conséquences de la migration des jeunes filles du fait des changements climatiques. L'objectif visé à travers le choix de ce thème

était de demander aux autorités de trouver une alternative efficace à la migration des jeunes filles en milieu rural par la mise en place des méthodes résilientes face aux effets des changements.

### *Déroulement des activités :*

Les activités se sont déroulées en trois grandes phases dans la cours de la Direction Départementale du Ministère de l'Agriculture et du Développement Durable. Une cérémonie d'ouverture, une conférence, une projection de film documentaire, un sketch sur l'agroécologie paysanne et la visite du village artisanal de Waragnéné ont meublé la journée. En plus des caravanier.e.s, on notait la présence d'importantes personnalités :

- Monsieur Alain KOFFI, représentant du Président du Conseil Régional,
- Ministre Fidèle SARASSORO qui est aussi le Secrétaire Exécutif du Conseil de Sécurité de Côte d'Ivoire;
- Madame SANOGO, représentant GUEU POWA MAX,
- Directeur Régional de l'Agriculture du TCHOLOGO ;
- Des chefs traditionnels ;
- Et surtout les membres des organisations de femmes, et associations de la société civile de la région.

Il est également à souligner que les délégués de la Sierra-Leone et du Liberia ont grandi l'effectif de la caravane à l'escale de Korhogo.

### *Cérémonie d'ouverture :*

La cérémonie a été ouverte par une danse traditionnelle de la région. Ensuite, les allocutions des organisations de paysannes de la région, de Monsieur Issa COULIBALY, Chef de canton de Korhogo, de Monsieur SINAN Ouattara, Point focal national de la CGLTE-AO, de Monsieur Nakandé Alassane, Point focal de la Convergence CGLTE-AO de la Burkina Faso, qui a fait l'historique de la convergence et les acquis des trois éditions de la caravane, de M. Moussa COULIBALY, représentant le Porte-parole de la convergence globale CGLTE-AO, du représentant du Président du Conseil Régional.

En substance, l'on peut retenir une affirmation unanime de l'existence des changements climatiques et leurs impacts sur les activités humaines et l'urgence de trouver des solutions.

Ces allocutions ont été suivies de la conférence animée par Madame SANOGO, représentant



le Directeur Régional du Ministère de l'agriculture.

## Conférence :

### Thème : Changement climatique et migration des jeunes filles, quelles conséquences ?

En introduction, Madame SANOGO a défini les changements climatiques comme des variations des températures et des conditions météorologiques sur un long terme, lesquelles variations peuvent être naturelles ou provoquées par l'homme. Selon la conférencière, malgré les efforts du gouvernement ivoirien, les réchauffements climatiques constituent un véritable frein à la génération de moyens d'existence et de sécurité alimentaire. Elle note que ce sont les activités humaines telles que l'agriculture surtout l'agriculture industrielle avec l'utilisation des engrais chimiques et la déforestation qui provoquent les changements climatiques.

Comme conséquences, Madame SANOGO cite les déplacements des populations en majorité



féminine alors que la femme représente une main d'œuvre familiale importante. En termes de solution, la conférencière propose le développement de technologie agricole avec des systèmes d'irrigation et de gestion de l'eau, l'autonomisation des femmes par la formation à des activités génératrices de revenus car elle estime que la migration n'est pas une meilleure solution contre les effets des changements climatiques.

Les échanges ont tourné autour de la nécessité de rendre plus sensibles les décideurs aux problèmes que vivent les paysans en général et spécifiquement les femmes en adoptant des mesures courageuses pour faire face aux effets des changements climatiques pour leur



permettre de vivre dignement en contribuant à la souveraineté alimentaire de nos pays.

### *Film documentaire :*

Ce film documentaire portant sur le changement climatique et la migration des jeunes filles, d'une vingtaine de minutes a été réalisé par l'Association pour la Défense des Droits des Aides ménagères et Domestiques Côte d'Ivoire (ADDAD). Les scènes se sont déroulées dans la localité d'Ayenoua dans le département d'Aboisso. Ce film met en exergue les difficultés auxquelles font face les jeunes filles migrantes en quête d'emploi dans les grandes villes. Ce fut le lieu, d'attirer l'attention des autorités sur la nécessité de ratifier la Convention n° 189 de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) sur les travailleur.se.s domestiques.

### *Sketch sur l'agroécologie paysanne :*

Le sketch a été fait par les femmes du secteur informel de N'Zianouan et d'Aboisso. Les actrices pointent du doigt les impacts des changements climatiques sur l'agriculture qui est l'un des secteurs dans lequel elles exercent. Elles ont proposé l'agroécologie comme solution résiliente face aux changements climatiques.

Il faut rappeler que ces femmes sont des transformatrices de manioc en un met local très bien apprécié appelé « le placali ».



### *Visite du village artisanal de Waragnéné*

Les activités de la caravane dans la capitale du Poro se sont achevées avec la visite du village artisanal de Waragnéné. Cette visite guidée a permis de découvrir le processus de transformation du coton en divers articles



(pagens, vêtements, sacs à main pour les femmes et porte-documents, etc....).

En fin, l'étape de la Côte d'Ivoire s'est terminée sur de bonnes notes, les activités planifiées ont été réalisées. Les participant.e.s ont bien appréciés les thèmes abordés qui ont permis d'attirer l'attention des autorités sur le fléau qu'est les changements climatiques. Il appartient désormais aux leaders de la société civile d'adapter leur stratégie en fonction de tout ce qui a été exposé et de travailler en collaboration, pour une amélioration des conditions de vie des populations locales.

### III. Etape du Mali :

Elle a été marquée par quatre (4) grandes escales : Kadiana, Kolondièba, Bamako, Kurukanfuga au Mandé, et enfin Kayes.

#### 3.1. Escale de Kadiana

Elle a fait son entrée au Mali le 11 novembre 2023 par la ville de Kadiana, escale non prévu mais exigé par le contexte en particulier de la célébration de la journée des légitimités du Mali.



Pour l'occasion, la caravane a été accueillie par le Préfet de Kolondièba en présence des sous-préfets, des maires et de l'ensemble des chefs du village du cercle de Kolondièba. Ils étaient réunis à la Mairie de Kadiana dans le cadre de la journée des légitimités du Mali. On notait également la présence du Sous-préfet de Debeté de la Côte d'Ivoire.



Ce fut l'occasion pour les caravaniers de faire

passer leurs messages. Notamment l'arrêt des accaparements des ressources naturelles dont la terre, l'eau et les semences paysannes ; de la pollution de l'environnement et l'adoption des comportements visant à atténuer les effets des changements climatiques. Mais également de la paix et la sécurité dans le sahel. Un accent a été mis sur la coupe abusive des bois pour la fabrication de charbons et l'orpaillage qui sont des phénomènes qui prennent de l'ampleur dans le cercle

(préfecture) de Kolondièba. Après avoir souhaité la bienvenue aux caravaniers constitué de treize (13) pays de l'Afrique de l'Ouest, le Préfet de Kolondièba a salué leur combat qu'il juge

noble.

Les documents de plaidoyer dont le livret vert de la CGLTE OA ont été remis au préfet de Kolondiéba qui a son tour a en remis à son invité du jour le sous-préfet de Debeté (Côte d'Ivoire)



### 3.2. Escale de Kolondiéba

De Kadiana, la caravane est arrivée au petit soir à Kolondiéba où un accueil chaleureux a réservé aux caravaniers. Les activités proprement dites ont démarré le 12 novembre 2023.

Les activités planifiées et réalisées dans cette localité ont été la conférence sur la gouvernance foncière, la préservation de l'environnement et l'accès des femmes à la terre et les visites du Champ collectif de la Convergence des femmes rurales pour la souveraineté alimentaire



(COFERSA) de Kolondiéba sur un site offert gracieusement par les autorités administratives en soutien à leurs activités et du site de l'orpaillage.

### *La conférence :*

**Thème : La gouvernance foncière, l'orpaillage, la préservation de l'environnement et l'accès des femmes à la terre.**



Elle a été animée en présence du Sous-Préfet de Kolondiéba. Après avoir écouté les femmes sur leur vulnérabilité face aux effets du changement climatique et leur faible accès à la terre sécurisée à travers divers témoignage ; des interpellations ont été faites par la caravane pour l'application des textes sur le foncier qui sont déjà bien élaborés et profitables aux femmes et aux autres couches vulnérables. Ce fut également le lieu de partage des expériences avec les



autres caravanier.e.s des autres pays en matière de lutte contre le changement climatique et l'accès des femmes à la terre. En outre, un aperçu sur les acquis de la Loi portant sur le Foncier Agricole a été fait en mettant l'accent sur la prise en compte effective des terres des communautés et l'implication effective des communautés dans la gestion foncière au niveau de leur village à travers la mise en place des commissions foncières villageoises.

### *La visite du champ collectif des femmes de la COFERSA :*



La deuxième activité de l'escale de Kolondiéba fut la visite du champ collectif des femmes de la Convergence des femmes rurales pour la souveraineté alimentaire (COFERSA). Il est à noter que le champ d'une superficie de deux (02) hectares a été offert gracieusement par les autorités coutumières et administratives de Kolondiéba. Elles font du maraîchage, de l'élevage des ruminants, de l'aviculture et de la pisciculture. A cela s'ajoute la culture des céréales. Elles utilisent les pratiques agroécologiques.



Cependant à l'instar des femmes de Watchap (Côte d'Ivoire), celles de Kolondiéba sont confrontées à des problèmes d'eau quand bien même que le site est situé au bord d'un marigot qui tarit pendant la saison sèche. Par contre pendant la saison pluvieuse, elles sont confrontées à un problème d'accès au champ à cause de la montée de l'eau. C'est pour cette raison notamment, qu'elles sollicitent la construction d'un pont et de forages performants pour pérenniser leurs activités.

### *La visite du site d'orpillage de Konifulala :*

Les activités de l'après-midi ont été marquées par une visite dans un site d'orpillage de



Konifulala, un village situé à une vingtaine de kilomètres de la ville.

L'objectif de cette excursion était de sensibiliser les orpailleurs sur les effets de leurs actions sur le couvert végétal, l'impact sur l'environnement, sur la faune et sur les êtres humains. La sensibilisation fut animée par Moussa M. Coulibaly, chef de mission de la caravane. Il a précisé que la présence des caravanier.e.s sur le site ne vise aucunement à faire arrêter l'activité des orpailleurs puisqu'ils y tirent l'essentiel de leurs ressources de subsistance, mais

plutôt de leur faire prendre véritablement conscience des conséquences de l'activité d'orpaillage sur l'environnement (terre, nappe phréatique, flore, faune), et sur la vie humaine de par la destruction et la pollution de ses ressources d'existence. En vue de protéger les



animaux et même les êtres humains voir l'environnement de façon générale, des propositions ont été formulés à l'endroit des orpailleurs. Il s'agit entre autre de la prise de dispositions pour la restauration a minima des zones impactées par leurs activités ; l'utilisation des produits moins toxique, l'utilisation des outils de protection pendant les activités d'orpaillages.

Les orpailleurs présents sur place, ont dit avoir bien compris et se sont engagés à travailler à la régénération de l'espace exploité, à la fermeture du site. Il s'agit entre autres, de boucher les puits creusés, de veiller à ce que les produits chimiques ne contaminent pas les ressources de l'espèce humaine dont eux-mêmes font partie.

Enfin, les orpailleurs de la zone ont bien accueilli l'initiative de la caravane de venir leur parler de leurs responsabilités liées à l'exploitation aurifère surtout dans leur zone de travail. Ils ont encouragés les caravaniers à poursuivre de telle action de sensibilisation dans le cercle de Kolondièba, au Mali et dans les autres pays de l'Afrique de l'Ouest.



### 3.3. Escale de Bamako :

Deux grandes activités ont marqué l'étape de Bamako en particulier la rencontre de l'alliance des chefs coutumiers et traditionnel et l'assemblée générale des caravaniers pour une évaluation à mi-parcours.

#### *Rencontre des rois/reines, chefs coutumiers et religieux de l'Afrique*

L'Hôtel COLIBRIS de Bamako a servi de cadre à la rencontre des rois/reines, chefs traditionnels et religieux de l'Afrique de l'Ouest sur le thème : « la quête de la justice climatique, le rôle et les responsabilités des chefs coutumiers et rois de l'Afrique dans la lutte contre les phénomènes du changement climatique ». Elle a eu lieu du 13 au 14 novembre 2023 sous la présidence de sa Majesté Moussa Gourgoudou, roi de Zinder (Niger) président de l'alliance des chefs traditionnels et Coutumiers de l'Afrique de l'Ouest.

La rencontre a regroupé plus d'une quarantaine de participants dont 16 chefs coutumiers et religieux venus du Bénin, Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, de la Gambie, du Ghana, la

Guinée, du Mali, de la Mauritanie, du Sénégal, du Togo, de la Cameroun, et du Tchad. Elle a vu aussi la participation d'un universitaire venu du Bénin et du Mali, du représentant de la Conférence épiscopale régionale de l'Afrique de l'Ouest (CERAO) du Nigéria. Etaient également présent le représentant de la conférence épiscopale du Mali, le Coordinateur des chefs de quartiers du District de Bamako et les chefs de délégation pays des caravaniers.

La rencontre visait à contribuer au renforcement de la lutte contre les phénomènes du changement climatique par l'éveil de conscience et la promotion de l'Agroécologie paysanne comme alternative aux fausses solutions à travers un plaidoyer auprès des communautés et des autorités en vue de garantir notamment la souveraineté alimentaire.

Au cours des deux jours, les activités ont porté entre autres sur différentes présentations suivies de débats. Entre autres la dynamique de la CGLTE-OA, la communication sur la justice climatique, l'actualisation du plan d'action des chefs coutumiers et l'élaboration d'une déclaration solennelle ont été les points abordés.

#### ▪ La cérémonie d'ouverture

Elle a été marquée par différentes interventions. Après avoir campé le décor, le modérateur a annoncé le programme de l'atelier en magnifiant les rois/reines et chefs traditionnels d'avoir



honorer de leur présence à cette rencontre très importante dans l'accompagnement des mouvements sociaux de luttes pour les droits des communautés.

Ainsi, le coordinateur des Chefs de villages de la commune VI du district de Bamako, Monsieur Seydou SANGARÉ a souhaité la bienvenue à tous les participants, singulièrement les rois/reine et chefs traditionnels venus des pays frères du Mali.

Quant au Président de la CMAT Monsieur Soungalo KONE, il a insisté sur le rôle que joue la jeunesse dans la



lutte pour le recouvrement de la souveraineté africaine dans son sens le plus large tout en saluant l'effort fait par l'alliance des rois et chefs traditionnels.

La voix des religieux à l'endroit des participants a été donnée à l'Abbé Louis Diarra du Mali qui a s'est appesanti sur le poids des différentes confessions religieuses dans le cadre de l'influence des politiques et les communautés dans la sensibilisation pour la prise de conscience face aux phénomènes du changement climatique.

Pour sa part, le Coordinateur de l'Alliance des rois /reines et Chefs traditionnels et coutumiers de l'Afrique, sa Majesté Moussa Hadi Gourgoudou du Niger a ouvert la séance en soulignant que la caravane ouest africaine de la CGLTE-OA est la seule capable de sensibiliser sur le changement climatique à travers plus de 30 pays. C'est ainsi qu'il a invité tous les rois à accompagner les caravaniers par des encouragements « même si c'est une bouteille d'eau » car disait-il, la CGLTE-OA reste dévouée pour la cause des communautés vivant sous l'autorité des chefs traditionnels qui placent leur confiance en la CGLTE-OA.

#### ▪ **Présentation de la dynamique de la CGLTE-OA**

Dans le contexte du changement climatique le porte-parole de la CGLTE-OA, Massa KONE a fait observer que face à l'agression de la culture occidentale, la lutte ne peut réussir sans que les africains ne fassent un retour à leurs valeurs socio-culturelles traditionnelles, leurs savoirs, leurs savoir-être et savoir-faire. D'où la vision de la CGLTE-OA à avoir un regard vers les Légitimités traditionnelles pour la protection des ressources naturelles. Il a attiré l'attention des participants sur les manipulations à travers la culture occidentale pour faire main basse sur la terre, l'eau et les semences de l'Afrique.

En outre, il soulignera que la gouvernance coutumière des ressources naturelles est assurée par les Chefs traditionnels qui en sont les gardiens. Ces ressources rencontrent aujourd'hui d'énormes problèmes climatiques mais aussi anthropiques. La jeunesse, parlant de la CGLTE-OA demeure l'émissaire des Chefs traditionnels pour protéger les ressources naturelles.

Pour terminer, il a fait un aperçu sur l'historique de la convergence en insistant sur les raisons de sa création. Cette présentation de la dynamique de la Convergence a permis de mettre les participants au même niveau de compréhension de la CGLTE OA et surtout de son combat pour une bonne gouvernance foncière en Afrique et dans le monde.



Il est à indiquer que le Président de l'Alliance des chefs traditionnels et coutumiers, sa Majesté Moussa Hadi GOURGOUDOU, a remercié les caravanier.e.s pour la sensibilisation des autorités traditionnelles et administratives d'Afrique de l'Ouest. Il a évoqué des effets du changement climatique comme la montée des eaux marines qui menace les côtes, l'avancée du désert sur la Sahel mais aussi la pression démographique qui sont des sujets à réflexion. Il a remercié aussi les partenaires financiers qui ont appuyé les activités de la CGLTE-OA en annonçant que plusieurs autres Chefs traditionnels manifestent le désir d'intégrer l'Alliance.

## ▪ Présentation sur une justice climatique :

Les activités proprement dites de la rencontre débuta avec la communication de l'universitaire Béninois Dr. KOROGONE Méré Eloi, Juriste de l'environnement et du foncier. Elle a porté sur « *la quête de la justice climatique, le rôle et les responsabilités des chefs coutumiers et rois de l'Afrique dans la lutte contre les phénomènes du changement climatique* ».

La communication a portée sur six points. Le Docteur Eloi a tout d'abord mis l'accent sur **le contexte juridique pour définir le rôle et les responsabilités des chefs coutumiers et rois de l'Afrique dans la lutte contre les phénomènes du changement climatique**. Il a fait cas du **pluralisme juridique** notamment la cohabitation Droits fonciers nationaux et Endogénéité juridique. Selon lui les droits fonciers nationaux sont caractérisés par l'exogénéité des référents juridiques promus (**culture juridique judéo-chrétienne**), des **complexes juridiques** à l'égard de l'héritage juridique colonial, des **préjugés juridiques** à l'endroit de l'endogénéité juridique et la **désacralisation de la terre** (la terre est un bien, une **propriété individualisée**), et l'ascendance de l'**économique** sur le social.



Quant aux **préalables pour fonder le rôle et les responsabilités des chefs coutumiers et rois de l'Afrique dans la lutte contre les changements climatiques**, le conférencier a développé deux notions à savoir (i) La défense de l'intérêt écologique : un déterminant préalable des politiques et des réformes ; toute chose qui nécessite, de la part de tous les acteurs, des engagements fermes et précis à court, moyen et long terme, pour la remise en état des milieux, leur gestion responsable et leur transfert aux générations futures. (ii) L'intérêt écologique : un support de transmission générationnelle de patrimoines fonciers.

Par rapport aux **Eléments pour une perspective de participation active des chefs coutumiers et rois de l'Afrique dans la lutte contre les phénomènes du changement climatique**, il a fait cas de la recherche de la coviabilité socio-écologique. Ce qui suppose, la prise en compte de l'enjeu écologique qui se traduit par une prise de conscience de l'urgence écologique et par l'acceptation d'assumer des responsabilités pour la régénération des écosystèmes et des biotopes indispensables à la survie de l'homme.



En termes de **Conditions pour une participation juridiquement encadrée des chefs coutumiers et rois de l'Afrique à la**

**lutte contre les changements climatiques**, le Docteur Eloi clame une co-construction du droit de régulation. Pour lui, le débat sur la relecture des droits fonciers africains suivant de nouveaux paradigmes est loin d'être clos tant l'influence de la vision mercantiliste du droit reste encore fortement ancrée dans l'esprit des législateurs africains.

Pour **construire le droit commun de coviabilité socio-écologique**, il préconise une synergie entre les espaces de légitimités locales et les espaces de légalité étatique autour des normes de régulation foncière-environnementales

Enfin, **quant aux rôles et responsabilités des chefs coutumiers et rois de l'Afrique dans la lutte contre les phénomènes du changement climatique**, pour le Docteur Béninois, les chefs coutumiers, rois et reines doivent :

- aider les communautés à sortir les arrangements sociaux de l'oralité juridique pour une perspective de sécurisation des rapports foncier-environnementaux
- aider à légitimer la légalité étatique à partir des arrangements sociaux ;
- aider à l'établissement des conventions locales d'environnement respectant l'endogénéité juridique et les droits de gestion intentionnelle des pouvoirs publics (comme stratégies locales d'adaptation aux crises écologiques et aux changements climatiques) ;
- redynamiser les stratégies endogènes de régulation pour concrétiser le droit vivant ;
- sensibiliser les communautés sur l'enjeu des maîtrises foncière-environnementales et leurs systèmes d'autorité traditionnelle.

A la suite de la communication Dr. KOROGONE, Mr Nakandé du Burkina Faso et de Mr Malado DIALLO de la Guinée, ont fait des témoignages sur les valeurs socio-culturelles. Aussi, ils ont établi la différence entre la variabilité climatique et du changement climatique sans oublier les facteurs anthropiques de ces phénomènes climatiques en Afrique en dénonçant les exploitations minières et forestières qui sont à la source des accaparements des terres en Afrique. D'où selon Mr Diallo « *Il est de la responsabilité des africains de ne pas spolier nos ressources mais de les adapter nos lois à nos réalités socioculturelles* ».

Enfin, il est à noter que l'Afrique subit une injustice climatique du fait qu'elle pollue très peu mais subit plus fort les effets néfastes du changement climatique.

A la suite un débat a été engagé au cours de laquelle de nombreux intervenants ont apportés des contributions et éclaircissements.



#### ▪ **Actualisation du plan d'action de l'Alliance des Chefs traditionnels.**

A la suite de la présentation du plan d'action par Moussa M. COULIBALY communicateur de la CGLTE-OA, le Président de l'Alliance a tenu à indiquer que beaucoup d'activités ont été réalisées et que d'autres n'ont pu être réalisées faute de moyens financiers. Il a ensuite remercié le porte-parole et toute la Convergence pour les efforts abattus pour l'opérationnalisation de l'alliance des chefs traditionnels et coutumiers.

Des amendements et observations ont faites par les Chefs traditionnels et coutumiers à savoir :

- l'adhésion de l'alliance à d'autres plateformes des chefs ;
- la recherche de partenariat pour le financement des activités ;
- la poursuite de l'élargissement de la base sociale de l'alliance à d'autres chefs coutumiers en particuliers les reines à la demande de sa Majesté la reine du Ghana de faire intégrer ses consœurs ;
- le développement d'outils adaptés de sensibilisation à la sociologie rurale ;
- l'élaboration d'un mémorandum en vue d'interpeller les autorités étatiques sous régionales ;
- la traduction du plan d'action en anglais.



Cependant, par rapport à la doléance de sa Majesté la reine du Ghana, le sultan du Tchad a promis de faire une mise en contact avec une reine de Madagascar.

#### ▪ Engagement des chefs coutumiers

Pour l'élaboration de la déclaration, une commission composée de ses Majestés rois /reine du Ghana, de la Côte d'Ivoire, du Benin et du Niger, du révérend représentant de la CERAO, du représentant des universitaires, le représentant du Réseau des Communicateurs Traditionnels du Mali (RECOTRADE) en plus de deux représentants de la CGLTE OA a été mise en place. Le draft proposé par la commission a été validé après amendements par les participants (cf. Annexe - Déclaration Solennelle de l'Alliance des Chefs traditionnels et Coutumiers de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (ACTC AOC), et des religieux sur les Changements Climatiques)

En fin, les chefs coutumiers ont tous participé à la COP des Communautés, le 15 novembre 2023 à Kurukanfuga où ils ont lu leur déclaration Solennelle sur les Changements Climatiques.



Déclaration remis aux autorités présentes à l'évènement.

### *Assemblée Générale à mi-parcours*

Parallèlement à la rencontre des chefs coutumiers, après avoir parcourus deux pays, les caravaniers ont observé une pause pour récupérer un peu. Le 14 novembre, ils ont tenu une assemblée générale à mi-parcours au cours de laquelle l'accent a été mis sur les acquis, les



insuffisances et les perspectives d'amélioration sur le plan de l'hébergement, la restauration, des animations. Il a décidé d'activer les commissions environnement, communication et sanitaire pour rendre visible et pratique.

#### 3.4. Escale de Kurukanfuga (Kangaba, Mandé) :

##### *Déroulement des activités :*

En contre point à la COP 28 de Dubaï, la CGLTE OA a initié la Cop des communautés qui s'est tenue le 15 novembre 2023 à Kurukanfuga dans le cadre de la 4<sup>ème</sup> édition de la caravane pour la sauvegarde des terres, de l'eau et des semences paysannes.



Cette Cop des communautés constitue une des activités phares de la caravane dont l'objectif était de faire un plaidoyer à travers une grande mobilisation sur le climat à Kurukanfuga dans le Mandé avec la participation des communautés, des OSC, des mouvements sociaux, des autorités locales et nationales pour faire part de la vision de la CGLTE-AO sur le climat et des recommandations pour une meilleure amélioration des décisions politiques tant au niveau local, national qu'international. La Cop des communautés a enregistré plus de 2000 participants composée des communautés, des caravaniers venant de 11 pays, des autorités politiques et administratives, des autorités traditionnelles, de la presse, des services techniques etc...

Un plaidoyer fort a été mené à l'issu de cette Cop des communautés dans le Mandé avec la vision de la CGLTE-AO sur le climat et des recommandations pour une meilleure amélioration des décisions politiques à l'égard du climat ;



La communauté internationale a été fortement interpellée à travers les deux déclarations phares de l'Alliance des Chefs traditionnels, Rois et Reines d'Afrique de l'Ouest et de la CGLTE-AO. Ces déclarations ont été soutenu par les témoignages des communautés hommes et femmes sur leur vécu des effets néfastes du changement climatique.

Ainsi, selon les témoignages, la destruction des cours d'eau, notamment le fleuve Niger, a de



lourdes conséquences non seulement sur les populations des pays qu'il traverse, mais aussi sur l'eau, les poissons et les autres populations aquatiques.

Le rôle et place des Chefs coutumiers et religieux dans les questions du changement climatiques ont été très bien mentionnés.



La problématique de la migration causée par le changement climatique a été exprimée à travers le déplacement des aides ménagères par le biais d'un sketch. Il ressort que les conditions de vie très difficile en milieu rurale sont dues également aux effets du changement climatique qui pousse les filles malgré qu'elles soient contre la volonté de leurs parents de venir affronter toute sorte de traitement en ville. La pauvreté en milieu rurale occasionnée par les mauvaises récoltes du fait de la sécheresse est la cause des départs des filles et garçons des villages vers les villes et sur les sites d'orpaillage.



Cette rencontre a fait l'objet d'une grande couverture médiatique avec la presse écrite et orale. On note également la couverture de l'activité par la télévision nationale du Mali (ORTM).

*Auparavant, une équipe de la plateforme nationale de la CGLTE OA à travers la CMAT a été reçue par le Premier Ministre du Mali, le Dr Choguel Kokalla MAIGA. Ce dernier a tenu à féliciter et à encourager la CGLTE OA pour l'initiative. Toutefois compte tenu du contexte du pays, il lui sera difficile de présider l'évènement à moins qu'il soit reporté.*



### 3.5. Escale de Kayes :

A cette escale, la caravane a perdu une journée de son programme à cause du mauvais état de la route. Cette contrainte n'a finalement pas permis de réaliser toutes les activités comme prévues dans cette escale.

## *La marche :*

Le périple dans la capitale des rails, Kayes a été essentiellement marqué par la marche qui a pris fin au Gouvernorat de la région. Au cours de cette marche pacifique les caravaniers



scandaient des slogans en lien avec la sécurisation des terres, l'eau et les semences paysannes et aussi bien, le climat. Elle a été couverte par l'antenne régionale de la télévision nationale et de la presse écrite et orale.

Au gouvernorat, la marche a été reçue par les plus hautes autorités politiques et administratives (élus politiques, services techniques, responsables des organisations paysannes, sociétés civiles, etc.) de la région avec le gouverneur à leur tête.



Après l'accueil, le porte-parole a fait une brillante présentation de la convergence, sa composition, ses objectifs, ses stratégies d'intervention et son membership. Après, il fit la présentation de la caravane surtout cette quatrième édition et les motivations du choix de Kayes comme ville d'escale de l'étape du Mali. Ensuite, il a présenté les différentes délégations de la caravane avant de faire un aperçu sur l'itinéraire parcouru.

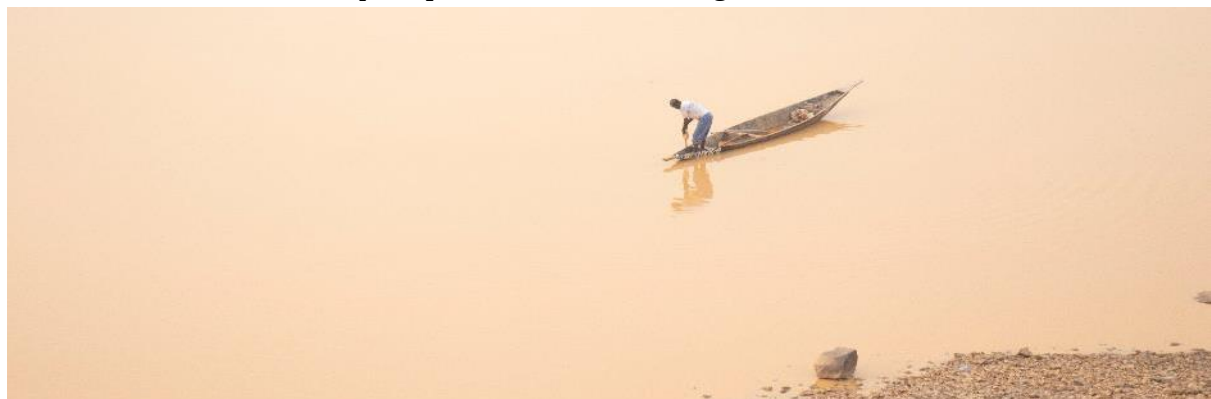
Après avoir reçu les documents de plaidoyer notamment le livret vert de la convergence, le Gouverneur de la région de Kayes s'est exprimé en ces termes : « *Quand nous nous unissons, nous pourrions profiter de nos richesses, nous pourrions profiter de nos terres. Vous voir ensemble ici ce matin à Kayes me fait chaud au cœur. Votre combat, ce combat noble qui est la préservation de nos terres. Nous, notre première richesse, c'est la terre, donc il est temps qu'on se lève, il est temps qu'on se réveille pour protéger nos terres. Nos ancêtres l'ont fait pour nous et nous devons le faire pour les générations futures aussi. Vous voir dans ce combat, c'est légitime. En-tout-cas le document que je viens de recevoir (livret Vert) j'en ferai bon usage*



*et mes services techniques en ferons une bonne exploitation ».*

### 3.6. Visite du fleuve Falémé :

Dernière escale du pays, les caravanier.e.s ont pu observer le niveau dangereux de la pollution du fleuve Falémé à Diboli qui sépare le Mali et le Sénégal.



En effet, le fleuve Falémé jadis qui servait de maraichage et de la pêche, est en voie de disparition par le fait de l'homme. L'utilisation du système de dragage par les orpailleurs artisanaux a non seulement changé la couleur de l'eau qui est devenue complètement jaunâtre, mais aussi a tué les poissons de ce fleuve. Il est regrettable de dire aujourd'hui que l'eau de ce fleuve est impropre à tout autre usage de par son grand niveau de pollution.



Il est donc urgent de renforcer les actions de grande sensibilisation et de prendre des décisions politiques importantes pour sauver cette ressource très importante à plusieurs titres.

## IV. Etape du Sénégal :

### 4.1. Escale de Tambacounda :



La première escale du Sénégal fut Tambacounda où la caravane a été accueillie par la Plateforme Nationale sénégalaise. Les activités ont démarré par une foire de produits locaux et des panels thématique « Espaces Jooko <sup>1</sup> » sur la sécurisation foncière, la sécurisation des bases productives, la valorisation des produits locaux et les changements climatiques.

#### *Déroulement des activités :*

Le lundi 20 novembre 2023, s'est tenu à l'hôtel de ville du département de Tambacounda, un forum d'échange sur le foncier, l'agroécologie et la gestion durable des ressources naturelles.



Ledit forum a été présidé par le Préfet du département de Tambacounda et a enregistré la participation des autorités notamment les Sous-Préfets des arrondissements du département de Tambacounda, de Maka Koulibanta et de Koussanar, le représentant du Président du Conseil Départemental et les Maires des Communes du département, ainsi que les membres de la plateforme Dynamique pour une Transition Agro Ecologique Locale (DyTAEL) Tambacounda.

Après l'Hymne National du Sénégal suivi de l'Hymne de la convergence, le Secrétaire général du conseil départemental de Tambacounda au nom de son Président absent du territoire s'est félicité du passage de la caravane à Tambacounda. Poursuivant son intervention, il a encouragé et souhaité la bienvenue aux caravanier.e.s. Enfin, il a informé qu'une plateforme dénommée « DyTAEL » est mise en place afin de mettre à l'échelle l'agroécologie paysanne. Selon lui, les terres sont devenues des marchandises. Et cette situation désagréable met en péril la souveraineté et la sécurité alimentaire. C'est pourquoi, « *il faut que les africains se prennent en charge. Avant l'Afrique vivait de l'agriculture, de la pêche et de la chasse. Toutes ces richesses sont en voie de disparition par l'action de l'homme* », dit-il.

---

<sup>1</sup> Jooko mot Wolof qui signifie en français connexion, communication, relation ou interrelation. « Espaces Jooko » se traduit par un espace dédié au travail de connexion sociale.

Il s'en est suivi des mots de bienvenus du porte-parole des 9 Maires des communes du département présent aux activités.



Pour sa part, le Coordonnateur de la DyTAEL Tambacounda a confirmé les propos du Secrétaire général. Il rassure que ce projet suit les mêmes objectifs que la caravane ouest africaine. Il a fait l'état des lieux sur les pratiques agroécologiques, avec un focus sur les approches et

démarches de l'agroécologie pour une gouvernance responsable des terres.

Quant au porte-parole de la CGLTE-OA, il a tout d'abord remercié la mobilisation des autorités. Il est revenu sur l'objectif de la caravane qui est informer et de sensibiliser parties prenantes sur leurs responsabilités en faveur de l'environnement et d'interpeller les décideurs politiques pour une prise en compte des revendications des mouvements sociaux. Il s'interroge sur notre responsabilité en faveur des générations futures. Il invite les participants à s'assumer pour laisser un monde meilleur à nos enfants.

Il a remercié les autorités de leurs disponibilité et engagement au côté des communautés à travers les organisations de base qu'il n'a pas non plus manqué de remercier pour l'accueil chaleureux réservé aux caravaniers et de leur engagement auprès des communautés de Tambacounda.

Pour l'ouverture des travaux, le Préfet a traduit les civilités des autorités régionales aux caravanier.e.s. Reconnaisant la pertinence de la lutte pour la prise en compte des questions de la terre, l'eau et les semences paysannes, il a rassuré quant à la prise en compte des recommandations qui sortiront de ce forum. Pour lui, c'est la première fois que Tambacounda vit au rythme de l'Afrique à travers le passage de cette caravane.



Après les allocutions, il s'en est suivi la restitution des échanges "Jooko" tenus la veille par les caravanier.e.s qui se sont organisés en 04 groupes suivant les thématiques ci-dessous :

1. **Valorisation des produits locaux pour le développement territorial.** Le rapporteur a exposé les problèmes rencontrés par les acteurs, les solutions et recommandations issues de leurs travaux.
2. **Sécurisation foncière pour un développement durable :** ce groupe a abordé la relation entre le foncier et le genre, mais aussi le foncier et la jeunesse, analyse des lois et règlements régissant le foncier avant de mettre l'accent sur l'importance de protéger nos terres.
3. **Rôle et impact des mouvements sociaux pour une justice climatique en Afrique de l'Ouest.** Tout comme les précédents groupes, la présentation de ce groupe a été axée sur

la nécessité et l'urgence que les mouvements sociaux contribuent activement pour une justice climatique en Afrique de l'Ouest à travers des actions fortes. Parmi elles, on peut citer le plaidoyer, la mobilisation des parties prenantes pour valorisation des pratiques agro écologiques paysannes,...

4. **Amélioration et sécurisation des bases productives : eaux et forêts suivant la démarche suivante.** A l'entame, le rapporteur a souligné les problèmes identifiés par le groupe qui se résument : à la pollution des eaux, la mauvaise gestion des terres, l'urbanisation galopante, la coupe abusive des arbres. A la suite de ces problèmes, ils ont proposé l'application des lois relatives à l'eau et la promotion de l'agroécologie paysanne.

En termes de recommandation, il sollicite, un plaidoyer à l'endroit des autorités locales.

Après cela, Thierno Sall de Enda PRONAT est revenu sur la gouvernance foncière au Sénégal, l'agroécologie paysanne et la gestion durable des ressources naturelles. Il a rappelé la problématique et les enjeux de la sécurisation foncière.

Une présentation de DyTAEL Tamba a été faite à travers un film diffusant les bonnes pratiques de l'agroécologie et les outils de dialogue et d'apprentissage. Elle a été suivie par des



questions d'éclaircissements, de contributions et de recommandations.

Il est à noter que les différents exposés et réactions ont mis l'accent sur la loi sur le domaine national du Sénégal avec son lot d'insécurité foncière due à plusieurs facteurs malgré qu'elle garantisse l'accès à tous.

Il a été conclu que la pratique agroécologique paysanne est une solution pour protéger et conserver la terre de façon durable. Aussi, il en est ressorti que les politiques agricoles publiques et les politiques foncières sont étroitement liés. L'agroécologie peut être considérée comme une approche ou une réponse à la problématique de sécurisation foncière et d'une gouvernance responsable des terres.

### *Remise des documents de plaidoyers :*

L'étape de Tambacounda s'est terminée par la remise du document de plaidoyer de la CGLTE-



OA au Gouverneur de la région de Tambacounda. Les caravanier.e.s encadré.e.s par des forces de l'ordre, ont marché jusqu'au Gouvernorat. L'autorité a remercié et encouragé la convergence avant de promettre de transmettre à la plus haute autorité le document dans les plus brefs délais.

#### 4.2. Escale de Linguère :

##### *Accueil de la caravane:*

La caravane a été accueillie le 22 novembre 2023 par des Organisations communautaire de base (OCB) ayant pour but la réduction de la pauvreté et des inégalités pour un développement



durable de leur terroir avec l'appui et l'accompagnement de CERFLA et HEKS EPER.

L'étape de Linguère est marquée par deux grandes activités phares : une marche par les caravanier.e.s et un panel sur la transformation des produits agropastoraux locaux dans le contexte du changement climatique.

##### ▪ Marche par les caravanier.e.s :



Après une parade dans les rues du département, les caravanier.e.s, ont été accueillis par les autorités administratives.



■ **Panel :**

Il s'est tenu à l'ENO de Linguère. Les thématiques abordées étaient essentiellement basées sur :

- Déficit du pastoralisme face au changement climatique (Sahel) ;
- Transformation des sous-produits animaliers comme une alternative face à la facture d'importation.

Le Représentant du Maire de Linguère s'est réjoui du choix porté sur sa ville pour accueillir la Caravane et de la pertinence du thème. Il rappelle que nous vivons les mêmes problèmes écologiques, des accaparements des terres et autres ressources naturelles dans toutes les contrées de l'Afrique. Les partenaires de la plateforme sénégalaise de la CGLTE-OA se sont mobilisés à cet effet Monsieur Ba de CERFLA et Monsieur Amadou GUEYE de HEKS EPER, représentants des partenaires, regrettent les effets des changements climatiques qui sur



impactent l'Homme et toute la biodiversité. Ils rassurent que la sensibilisation des communautés sur les effets néfastes serait une priorité des partenaires. Ils sont revenus sur les acquis avec l'appui des partenaires HEKS et CERFLA sur le code pastoral qui est soumis actuellement à l'Assemblée Nationale pour révision et espèrent qu'il sera ratifié avant le départ du président Macky SALL. Ils sont revenus également sur la vocation pastorale du Ranch de Doli qui aujourd'hui menacé par les maraichers.

Ils ont réaffirmé leurs engagements à côté des caravanier.e.s et des Organisations de bases qui portent la voix des producteur.trice.s et des éleveur.se.s en particulier.

Ils ont souligné l'importance de cette caravane, réitéré son engagement et remercié les autres partenaires tels que ACCES, Enda PRONAT, FAPD, etc. qui ont participé une nouvelle fois à cette 4<sup>ème</sup> édition de la caravane ouest-africaine.

Massa Koné, Porte-parole de la CGLTE-OA, est revenu sur l'historique de la convergence et du choix de Linguère et des pays du sahel en général. Cela fait suite au constat du danger qui guette la zone sylvo- pastorale de l'Afrique de l'Ouest.

Selon lui, les prédateurs des terres, l'agrobusiness et les effets des changements climatiques sont des menaces pour l'Afrique. Ainsi, Linguère a été choisi en conséquence à cause des luttes remportées dans cette zone face aux accaparements des terres. Dans un autre registre, le porte-parole de la convergence les a également remerciés et a mis en lumière les problèmes menaçant les activités agro-sylvo pastorales et les enjeux au niveau de la zone du Sahel.

Le Préfet de Linguère à sa prise de parole a reconnu que les changements climatiques sont une réalité pour le continent africain et l'humanité. Pour preuve, malgré toutes les conférences sur le climat et les différentes actions, le mal demeure. Il a demandé à mettre en avant des actions musclées pour la réussite du combat. Il affirme que l'accès équitable à la terre est facteur de paix social. Au Sénégal, dit-il, l'État s'est engagé pour l'accès à la terre, l'agroécologie paysanne et une sécurisation foncière.



Il réitère l'engagement des autorités à accompagner toutes les démarches pour le bon vivre des populations. Ce passage de la Caravane à Linguère a été un moment de partage d'expériences, d'apprentissages et de soutiens des communautés dans le plaidoyer pour la sécurisation des terres et la transhumance.

Nous avons eu droit à des exposés sur les thèmes cités plus haut.

De nombreux problèmes ont été énumérés tels que la conservation des produits, la transformation du lait et ses produits dérivés comme le fromage.

**Les solutions proposées sont les suivantes :** la modernisation du secteur, la production sans produits chimiques afin de réduire les coûts.

**En ce qui concerne la variabilité climatique** : résilience et régénération présentées ont mis l'accent sur les conséquences de ce phénomène avant de proposer des solutions pour y faire face comme :

- ❖ La mise en place de stratégies de résilience adaptées à chaque zone,
- ❖ L'entretien fréquent des sources d'eau,
- ❖ La réalisation fréquente de reboisements,
- ❖ La valorisation de la pratique de l'agroécologie paysanne qui est un moyen de préserver les terres et l'environnement,
- ❖ L'implication accrue des autorités coutumières pour une bonne gestion des terres.

L'étape de Linguère a été également un moment de communion et d'échanges avec Amadou GUEYE de HEKS EPER et les caravanier.e.s de ENDA PRONAT, d'ACCES, de CERFLA du Forum Social, d'USOFORAL, de l'ADDAD-Sénégal, de la FAPD etc.

#### *Remise des documents de plaidoyer :*

Cette étape a été clôturée par la remise des documents de plaidoyer de la CGLTE-OA au Préfet par les caravanier.e.s à travers une marche pacifique. Ce dernier a remercié et encouragé les participant.e.s et a promis de transmettre le document à la plus haute autorité du pays.



#### 4.3. Escale de Kojolel :

##### *Accueil de la caravane :*

Le 23 novembre 2023, après Linguère, la caravane s'est rendue à Kojolel, un village situé dans le département de Linguère, Commune de Thiargny.

Cette zone est à vocation pastorale où la collecte et la transformation de lait est la principale activité des femmes. Cette activité contribue au revenu familiale et à la satisfaction des besoins de leurs familles et proches.

Les communautés ont réservé un accueil chaleureux aux caravanier.e.s et ont salué les efforts d'Adama Lam Ka pour l'organisation de cette étape.



### *Déroulement des activités :*

Pour rendre un vibrant hommage à Adam Lam Ka, de par son courage, sa détermination et sa participation aux différentes éditions de la Caravane, la coordination de la CGLTE OA a décidé de faire son village Kojolel, une escale de la caravane. La brave femme opère dans l'élevage et la transformation du lait local. Il est à rappeler que cette femme a bénéficié de l'appui de la CGLTE OA dans le cadre de l'autonomisation, des femmes du secteur informel. Grâce à cet appui, elle a été identifiée par les autorités de son pays qui l'ont soutenu pour la mise en place d'une unité de production du lait local dans son pays. Aussi, elle est appuyée par HEKS EPER et CERFLA.



Cette escale, visait à faire un focus sur la promotion du groupe genre de la CGLTE-OA en particulier les femmes du secteur informel. Après l'accueil de la caravane, les activités ont débuté par la visite du centre de collecte de lait des femmes installé dans le village. Ce fut l'occasion pour les caravaniers de s'imprégner de l'historique du centre et de ses services.

Au cours de la cérémonie d'ouverture des travaux, le chef de village dans son mot de bienvenue, dira *"Je suis très heureux de recevoir pour la première fois une délégation composée de 14 pays dans mon village"* et cela grâce au courage de Adam Lam Ka. Enfin il a encouragé les caravanier.e.s à poursuivre ce combat si noble.

A la suite de cette cérémonie, s'en est suivi un sketch présenté par l'Association pour la Défense des Droits des Aides Ménagères et Domestiques (ADDAD) avant le lancement des activités du forum des femmes qui était une opportunité pour montrer leurs rôles et les combats qu'elles mènent au sein de la société. C'était également, l'occasion pour elles de lancer un



appel solennel aux autorités au respect des droits des aide-ménagères afin d'améliorer leurs conditions de travail. Parmi leurs revendications, nous pouvons citer le droit d'avoir un salaire décent, une protection sociale, un repos annuel et le droit à la formation.

### Forum Ouest Africain des femmes du Secteur Informel

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'une des recommandations de la caravane 2018, la CGLTE OA a initié une démarche d'appui aux femmes du secteur informel pour leur autonomisation dans leur secteur d'activités. En rappel, de 2019 à 2023, 18 groupements de femmes du secteur informel de 9 pays de l'Afrique de l'Ouest (Burkina, Côte d'Ivoire, Gambie,



Guinée, Guinée Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal) bénéficient de l'appui technique et financier des partenaires à travers la CGLTE OA. Ainsi, la Coordination régionale de la Convergence a décidé d'offrir un espace à ces braves femmes du secteur informel pour leur permettre de faire le point de leurs parcours à travers des échanges et de partage d'expériences surtout autour des difficultés auxquelles elles sont confrontés en vue et de formuler des recommandations en termes de perspectives.

Il convient de noter que le forum a surtout été marqué par des échanges d'expériences très pertinentes à travers les interventions suivantes :

#### ❖ Intervention de Madame Nezien, Nisan Doni de Houde au Burkina Faso.

Sa structure a été suivie à ses débuts par la fédération nationale des groupements naam (FNGN). Selon, elle l'appui de la convergence les a permis de renforcer leurs activités de transformation agro-alimentaire et la collecte des graines de neems pour la transformation en savon bio. Elles font de l'élevage de poulets et ont acquis une couveuse. Pour terminer ses propos, elle affirme qu'elles ont regroupées plus de 300 femmes venues de plusieurs villages dont Lago et Rassouly. Par conséquent, cette volonté de ratisser large a créé une insuffisance au niveau matériel et financier.

### ❖ Intervention de Yaro Biba du secteur informel de N’Zianouan, Côte d’Ivoire

Elles ont débuté par de petits commerces aux abords du goudron. Lorsque la convergence s’est rapprochée d’elles, elle a d’abord organisé les femmes en groupement avant de les aider à avoir un récépissé de déclaration de l’association. Au sein de leur association dénommée, l’Union des femmes solidaires du secteur informel (UFSSI) de N’Zianouan, elles se sont ensuite engagées dans la culture du maïs et du manioc. Même si elles ne sont pas épargnées par les effets du changement climatique, mais a renforcé leur solidarité à travers l’octroi des crédits aux membres. En outre, l’UFSSI possède une ferme de 900 poulets et d’une unité de production d’attiéké et de placali.

Enfin, elles souhaitent acquérir un véhicule pour faciliter l’écoulement de leurs marchandises tant au niveau national que dans les autres pays de la sous-région.

### ❖ Intervention de Madame Adam Lam Ka du Sénégal,

Sans financement, elle commença ses activités de laiterie. Comme tout début sans financement, elle a rencontré durant des années, plusieurs difficultés, mais elle n’a pas baissé les bras. C’est ainsi qu’elle a reçu le premier financement de la convergence et ensuite du ministère. Ce qui lui a permis de mettre en place cette unité de production de lait



dans son village. Grâce à ce dynamisme, elle est membre de plusieurs réseaux dont la convergence. Cependant, elle est confrontée à un problème d’écoulement des produits à cause de l’enclavement du village. A défaut de véhicule, elle utilise des charrettes pour rallier les autres localités.

A la suite des différentes communications, il y a eu une série de questions dont entre autres :

- Est-ce que le manioc est utilisé pour faire l’attiéké seulement ?
- Combien de litre de lait est collecté et produit par la structure de Madame Adam Lam Ka ?
- A part le lait pasteurisé, quels sont les autres produits faits par l’association ?

En guise de réponse les intervenantes ont donnés les éclaircissements suivants:

- Le manioc sert à faire plusieurs choses notamment du placali, de l’amidon, ... et son eau est utilisée comme de l’engrais, du gel hydro alcoolique et sa peau est utilisée pour faire du champignon ;
- Quant au litrage de lait, il dépend des saisons de 3 à 8 bidons par jours ;
- Les femmes font également de l’huile à partir du lait.

**Les recommandations formulées lors du forum sont entre autres :**

- Inviter les jeunes à s'investir dans le secteur informel dans le but d'assurer la relève ;
- Lutter contre le changement climatique par le reboisement et la promotion de l'agroécologie paysanne.
- Utiliser comme alternative les résidus des noix du beurre de Karité pour la cuisson au lieu d'utiliser le bois de chauffe ;
- Renforcer les capacités de femmes du secteur informel pour leur permettre de se spécialiser et d'assurer une gestion transparente de leur groupement ou coopérative
- Créer au niveau sous régional, la fédération des femmes du secteur informel.

Pour terminer, les femmes du secteur informel se sont donné rendez-vous en Gambie pour la suite du forum. Enfin, au nom de la caravane, le porte-parole a honoré la battante et transformatrice de lait, Madame Adam Lam Ka en lui remettant un pagne africain.

En somme, l'escale de Kojolel a été un moment d'échanges, de partage d'expériences, d'apprentissages entre les femmes. Ce fut un moment de communion avec la communauté du village et pour certains caravaniers pour la première fois de se frotter avec le sahel.

**4.4. Escale de Saint -Louis :**

Au Sénégal, dans la ville mythique de Saint Louis, première capitale de l'AOF, les activités de la caravane ont commencé le 24 novembre 2023.



### *Déroulement des activités :*

Le forum s'est tenu au lycée des jeunes filles Ameth FALL des jeunes filles de Saint-Louis. Il a été ouvert par une exécution solennelle de l'hymne de la Caravane ouest africaine et suivi d'une brillante exposition de Niokhobaye qui a rappelé la genèse et l'historique de la convergence globale et de la caravane.



Les thématiques ont été développés par AAR SUNU AALAM<sup>2</sup> une plateforme locale qui œuvre pour le plaidoyer de l'environnement, les changements climatiques, la protection du littoral.

Les Thèmes du forum de cette escale ont été :

- ***Impact de l'avancée de la mer sur l'habitat terrestre,***
- ***Impact du changement climatique face à l'exploitation du gaz et du pétrole.***

Les exposants ont mis l'accent sur le lien entre les changements climatiques et l'exploitation du gaz et du pétrole. Aussi, sur l'impact de l'érosion côtière sur le foncier côtier dans la ville



et ses populations riveraines. Ils sont revenu de l'impact du changement climatique sur le secteur de la pêche artisanale et ses conséquences socio-économiques sur les communautés riveraines avec pour conséquence notoire par la migration juvénile.

Mais également de mettre en exergue les approches de solutions communautaires à promouvoir dans la zone.



Pour eux, les causes sont multiples et d'ordre anthropique telles que le déficit sédimentaire, l'écoulement de surface, l'extraction du sable marin, l'occupation anarchique du foncier.

Pour pallier aux causes sus évoquées, elles ont proposées les solutions suivantes : réaménagement de la zone ; protection de la lagune de barbarie.

---

<sup>2</sup> Préserver ou protéger notre environnement en wolof

Après l'exposé des membres de "AAR SUNU AALAM", un débat a été ouvert à l'assemblée et des solutions et recommandations ont été proposées afin d'améliorer le cadre de vie de cette ville qui a été faut-il le rappeler la capitale de l'Afrique Occidentale Française (AOF) et de mener en même temps des combats écologiques pour faire face au changement climatique.



**Les recommandations issues du forum sont :**

- Développement de plateforme de lutte contre les catastrophes naturelles ;
- Restriction de l'extraction des hydrocarbures (deux villages sont disparus à cause de l'avancement de la mer et il y a un autre qui va disparaître dans les jours à venir) ;
- Clarification et appropriation des clauses qui lient Saint Louis à la Mauritanie tout en réglant le problème de licence de pêche entre la Mauritanie et Saint Louis (Sénégal) ;
- Prise en compte de l'intérêt général et de l'opinion de la population par les autorités politiques dans toutes décisions en lien avec les ressources naturelles ;
- Intégration de la problématique de l'immigration clandestine comme thématique de la prochaine caravane ouest africaine ;
- Destruction de toutes les constructions dans les nids des marigots pour éviter les inondations.



**4.5. Escale de Ndiael :**

*Historique de la réserve de Ndiael :*

Après Saint Louis, la caravane a pris la destination de Ndiael dans le département de Dagana, commune de Ngnith, région de Saint-Louis pour rencontrer la communauté victime d'accaparement de terre.

En plus des caravanier.e.s, cette rencontre a regroupé toutes les catégories socio-professionnelles et culturelles de la localité (jeunes femmes, autorités coutumières et religieuses, élu.e.s communaux, les personnes impliquées dans la lutte contre l'accaparement de la réserve, la presse, etc.

Plusieurs interventions sont revenues sur la situation de la réserve du début du problème à ce jour. Cette étape a été marquée par plusieurs interventions et témoignages qui ont permis à la caravane et à la presse de bien comprendre la problématique et d'apporter tous les soutiens à la communauté victime d'injustice.



#### ❖ Intervention de Ardo SOW :

Fils de la localité et membres de la convergence, il fit l'historique de la réserve de Ndiael. Selon lui « la réserve s'étend sur 4 communes et couvre 32 villages dont la majorité agro-pasteurs.



Une réserve de 46 550 hectares, initialement classée depuis 1965, a été sujette à des modifications importantes au cours des dernières décennies. En 2012, à l'approche de la fin du mandat présidentiel, des décisions ont été prises pour déclasser une partie de cette réserve, soit 26 550 hectares, au motif d'une utilité publique présumée. Cependant, avec l'arrivée d'un nouveau régime, ce décret a été annulé, suivi de l'abrogation du propre décret émis par ce nouveau régime, ce qui a eu pour effet de restreindre les droits octroyés à l'entreprise italienne Tampieri pour l'exploitation des agrocarburants. Au fil des années, cette situation a engendré des pertes financières importantes pour ladite entreprise, conduisant finalement à la cession de ses activités à un homme d'affaires romain. Ce dernier, par ailleurs, était impliqué dans un scandale pétrolier au Sénégal, mettant en lumière les complexités et les défis associés à la gestion des ressources naturelles dont le foncier. Les communautés, soutenues par la société civile, ont persisté dans leur lutte, faisant face à divers obstacles tels que des intimidations et des cas avérés de corruption. Cette résistance perdure jusqu'à ce jour, démontrant ainsi la détermination des acteurs à défendre leurs droits malgré les difficultés rencontrées ».

### ❖ Intervention du Chef du village

Pour sa part, le Chef du village a pris la parole pour souhaiter la bienvenue aux caravanier.e.s, avant de formuler des prières à l'endroit de tous en demandant à Dieu de protéger ce qui appartient à soi.



### ❖ Intervention de l'Adjoint du Maire de la collectivité

Monsieur Bayal Sow, premier Adjoint du Maire de la collectivité territoriale de NGNITH, quant à lui a adressé des salutations en langue peulh. Il a invité à la continuité de la lutte qui pourra être utile à la tous.



### ❖ Intervention du Président du collectif pour la défense des terres du Ndiel

Prenant la parole, Mr Goguir SOW a rappelé que lors d'une marche pacifique, il a été bastonné. Poursuivant, il souhaite la bienvenue à tou.te.s en insistant sur le fait que le combat soit commun. Il a terminé en remerciant et félicitant Bayal Sow pour son engagement. Il exprime également sa gratitude pour la mobilisation remarquable de toute l'Afrique de l'Ouest à travers cette grande caravane, qui est venue témoigner sa solidarité envers leur communauté.



### ❖ Intervention de Amadou ka, membre du Collectif de lutte

Il s'est appesanti sur les péripéties de la lutte en mettant, en avant le fait que la réserve avait déjà des villages installés au moment de son classement. Cependant, étant principalement occupée par des pasteurs, l'État de l'époque n'avait pas jugé nécessaire de les déplacer. Toutefois, il était strictement interdit de cultiver ou de construire des bâtiments en dur dans cette zone. Cela a changé en 2012, lorsque l'État du Sénégal a décidé de céder une partie de la réserve aux étrangers. Aujourd'hui, les communautés qui ont préservé cet espace se sentent étrangères dans leur propre terre. Malgré cela, elles persistent dans leur lutte, espérant un jour remporter cette bataille et rétablir la justice.

### ❖ Intervention du porte-parole de la CGLTE OA



Le camarade Massa Koné a remercié à son tour, le Maire, les Chefs de terre et les caravanier.e.s. Il a salué la ténacité de la communauté de Ndiel, tout expliquant que l'objet de la présence des caravanier.e.s ici, se résume au soutien à la communauté de la réserve de Ndiel. C'est pourquoi, il a invité les communautés victimes et la plateforme nationale Sénégalaise de la CGLTE OA à redoubler d'efforts jusqu'à la victoire finale comme ce fut le cas dans d'autres localités impactées à l'instar de Gbahouété au Bénin et qui ont gagné leur combat après le passage de la deuxième édition de la caravane.

Enfin, il a réitéré à la communauté, l'engagement de la caravane et de la CGLTE OA à soutenir cette lutte pour la dignité, l'identité culturelle et la survie.



Ce qui mettra fin à l'étape du Sénégal de la caravane, après une nuitée à Kaolack avant de rallier Banjul la capitale de la Gambie.

## V. Etape de la Gambie :

Initialement, la caravane devait prendre fin en Mauritanie. Suite à certaines difficultés d'ordre technique et politique ainsi que les conclusions de la réunion de la Coordination de la CGLTE OA élargie aux points focaux, il a été décidé de clôturer en Gambie.

Cette dernière étape de la caravane a été marquée par deux escales celui de Brikama et de Serrekunda puis une visite aux pêcheurs au bord de la mer.

### 5.1. Escale de Brikama :



#### *Parade :*

L'escale de Brikama s'est effectuée au gouvernorat de ladite localité. Les caravanier.e.s au complet pour cette dernière étape ont reçu un accueil très chaleureux par les populations. Comme d'habitude, c'est sous le son de la grande fanfare que la marche est partie du centre-ville au gouvernorat sur une distance environ 2 kilomètres. Tout au long de la marche les banderoles de la caravane ont été brandies, les slogans vivement cantonnés. La caravane a été une réussite selon les leaders, roi/reines et chefs traditionnels, les responsables de la société civile, les populations hommes et femmes et les représentants du Gouverneur car la caravane a coïncidé avec une mission des plus hautes autorités du pays sur le terrain.

#### *Déroulement des activités :*

Après l'hymne de la caravane suivi par l'hymne nationale de la Gambie, la cérémonie a été marquée par les interventions des responsables de la société civile, du porte-parole de la convergence et du représentant du Gouverneur.

Dans son intervention le Représentant du Gouverneur a bien félicité la convergence pour la tenue de cette caravane et son passage en Gambie. Selon lui, les thématiques de la caravane cadrent bien avec l'actualité du pays en particulier et celle de l'Afrique et du reste du monde en général. Tous les pays sont confrontés aux tristes réalités des effets des changements climatiques. La pluviométrie est très perturbée et cela a une grande conséquence sur les cultures, la pêche et les autres activités rurales. Il n'a pas manqué de saluer et de féliciter le caractère

d'intégration de la caravane car elle est l'une des rares organisations qui regroupe aujourd'hui tous les pays de l'Afrique de l'Ouest surtout la jeunesse. Cela suscite un grand espoir pour l'avenir du continent.



Après avoir reçu les documents de plaidoyers, le représentant du Gouverneur n'a pas manqué de dire qu'il les remettra à qui de droit et que les autorités du pays feront leurs mieux pour prendre en compte des différentes recommandations.

## 5.2. Escale de Serrekunda :

L'escale de Serrekunda du 29 novembre 2023, a porté sur le forum des ADDAD et la suite du forum des femmes du secteur informel à Friendship Hôtel de la ville.

### *Déroulement des activités :*

#### *Le Forum des ADDAD sur la migration des jeunes filles*

La Cérémonie a été émaillée par les interventions du point focal de la Gambie, de la responsable de l'ADDAD Gambie, de la Présidente du réseau des ADDAD, du ministère du genre et de la



protection de l'enfant, du ministère du travail, et du porte-parole. La thématique du forum a porté sur les causes réelles de la migration des aides ménagères et domestiques et les difficultés que rencontrent les aides ménagères et domestiques dans leurs fonctions.

Tout d'abord, Sékou Janko, représentant le point focal de la convergence en Gambie a souhaité la bienvenue des caravaniers avant d'exprimer sa joie sur le choix de son pays pour l'étape finale de la caravane. Au sujet de la thématique des aides ménagères, il a fait constat amer des mauvais traitements subis par ces dernières.

Quand, à la Présidente des ADDAD de la Gambie, Madame Burry Tunkara a notifié que les aides ménagères ont un très bas salaire en Gambie comme dans les autres pays. A cela, chacun doit jouer sa partition pour régler ce problème.

Au nom de ses paires, la Présidente du réseau des **ADDAD de l'Afrique de l'Ouest**, a apporté



ses encouragements à tous les caravanier.e.s. Selon elle la problématique s'explique dans un premier temps par le fait que c'est un manque de bras valide dans les villages de départ pour rechercher de nouveau eldorado en se rendant en ville. Là, elles sont parfois traitées comme des esclaves. Puis, étant jeunes et naïves, elles sont marginalisées en matière de respect de droits humains. Ensuite, elle a rappelé l'historique de

l'association ADDAD, son objectif, sa mission qui est la protection et la promotion des droits des aides ménagères sa vision. Elle a mis également l'accent sur les domaines interventions de l'association notamment les sensibilisations des ménagères et des communautés villageoises, les renforcements de capacité, les plaidoyers, la prise en charge des cas d'urgence et le retour des victimes dans leur famille.

Dans son intervention, le représentant du ministère du genre et de la protection de l'enfant, Monsieur Siaka Marong a informé que la Gambie est peuplée de 2 millions d'habitants dans laquelle les femmes occupent 51 % de la population et 37% de ses femmes sont victimes de violences. Et, il propose que les gouvernants prennent leurs responsabilités pour corriger ces



inégalités car c'est les femmes qui travaillent majoritairement dans le secteur informel. Aussi, il recommande la prise en compte de l'aspect genre dans l'élaboration des différents projets/programme.

**Pour sa part Madame Tabu Sam, la représentante du Ministère du travail a pris l'engagement de rejoindre la convergence et de travailler sur la question des droits des aides ménagères. La convention 189 de l'OIT qui n'est pas encore ratifiée sera au cœur des échanges entre le ministère et les autres départements du gouvernement. Enfin, elle a adressé ses vives**



félicitations à l'endroit des ADDAD dans leur combat en les encourageant à poursuivre les actions de plaidoyers.

A l'issue de ces interventions introductives, le forum s'est poursuivi avec le panel qui a été animé tour à tour par les différentes responsables des ADDAD par pays. Elles ont donné leur point de vue suivant les vécus dans leur pays et le fonctionnement de l'association:

- **ADDAD Burkina Faso** : Samira Ouédraogo a expliqué leur fonctionnement qui porte sur l'accueil des filles, les sensibilisations et les formations. Cependant, pour elles, les aides ménagères subissent de nombreuses violences y compris le viol par les fils de leurs patronnes.
- **ADDAD Benin** : Akuete Michelle a dénoncé les maisons / services de placement des filles aides ménagères. En effet, ces services exploitent abusivement les filles en leur donnant de maigre salaire. En d'autres termes ces services vivent de la sueur de ces pauvres filles.
- **ADDAD Togo** : Amidou Rafiyatou a indiqué qu'au niveau du Togo, elles font des sensibilisations et la formation en couture, en coiffure et en savon liquide au bénéfice des aides ménagères. Ensuite, elle a partagé un cas pratique de viol d'une aide-ménagère. Après la résolution du cas, un partenariat a été créé avec le ministère de la justice.
- **ADDAD Côte d'Ivoire** : Samata Ouédraogo a expliqué leur méthode de travail qui consiste à sensibiliser les patrons et les aides ménagères. Elles font aussi la formation et l'insertion professionnelle des aides ménagères.
- **ADDAD Sénégal** : Mareme Gueye indique qu'au niveau du Sénégal, elles font la sensibilisation, le renforcement des capacités et la formation. Cependant, elles sont confrontées à plusieurs difficultés notamment le manque de repos, les violences verbales, etc.
- **ADDAD Guinée** : Grovogui Koto Juliette fait remarquer qu'elles font la sensibilisation des filles dans le but de leur faire comprendre la noblesse de leur travail, sans oublier le plaidoyer pour l'application de la loi issue de la convention 189 de l'OIT.
- **ADDAD Gambie** : Burry Tunkara raconte que les hommes domestiques aussi subissent des violences. Un gardien a été violenté par un chien et il est mort. Souvent, les filles sont violées et les salaires ne sont pas toujours payés.
- **ADDAD Mauritanie** : Ramata Moussa Korera dit que dans son pays, elles font la sensibilisation au profit des aides ménagères. Ensuite, elle dénonce que les filles sont victimes mais ne s'expriment pas.
- **ADDAD Mali** : Fanta Diallo est revenue sur les sensibilisations qu'elles font à l'endroit des parents pour qu'ils empêchent d'envoyer les enfants de moins de 15 ans en ville. Au Mali, elles font la réinsertion et la scolarisation des filles, la gestion des conflits entre les enfants et parents. Il y a aussi l'assistance psychologique qu'elles font.

## ❖ Les recommandations

Les différentes panelistes et les participant.e.s ont formulés des recommandations suivantes :

- Organiser des activités de plaidoyers à l'endroit des autorités ;
- Renforcer les capacités des aides ménagères sur leur droit ;
- Faire un plaidoyer pour la formalisation du travail des aides ménagères ;
- Organiser une session de sensibilisation des patrons et les aides ménagères ;
- Nouer des alliances avec les autorités religieuses et politiques et les structures de jeunesse ;
- Accentuer le plaidoyer pour la ratification et l'application de la convention 189 de l'OIT ;
- Organiser une session de sensibilisation des parents pour le maintien des filles à l'école ;
- Mettre en place un dispositif permettant de faire retourner les enfants de moins de 15 ans chez leurs parents.

### Les questions et réponses

Les questions ont portés entre autres sur :

- Est ce qu'il y a des hommes parmi les membres de l'ADDAD ?
- Est ce qu'il y a des aides ménagères dans l'association ADDAD ?
- Est-ce que ADDAD accepte les enfants de 8 ans comme aide-ménagère ?

**En guise de réponse aux questions, Massa Koné le porte-parole de la CGLTE OA et fondateur de l'association ADDAD** a expliqué qu'avoir une aide-ménagère est normale pour la société. Toute fois le travail de celle-ci doit être reconnu par les autorités à travers une reconnaissance de leur fonction et la prise des lois qui les concerne. Quant à la Présidente, elle a fait savoir qu'elle-même a été aide-ménagères et que l'association est constituée d'aide-ménagères. Cependant dans le cadre de la complémentarité des hommes accompagnent l'association et aussi il y'a des domestiques hommes.

Au terme du panel, Massa Koné a clôturé la rencontre en invitant les ADDAD à poursuivre le combat.

### *Forum des femmes du secteur informel :*

Le 30 novembre 2023 comme annoncé à Kojolel au Sénégal la deuxième partie du forum des femmes du secteur informel s'est tenue à Serrekunda en Gambie. Elle a porté sur un sketch et



un panel assorti de recommandations, et la clôture du forum.

Les points inscrits à ce forum ont été la présentation d'un sketch, l'animation de panel, la formulation de recommandations.

Le sketch présenté a mis en relief les difficultés que rencontrent les femmes notamment celle du secteur informel. Il ressort également que leurs activités sont impactées par les changements climatiques. Pour finir, les actrices du sketch ont fondés l'espoir sur la convergence pour booster leurs activités.



Le sketch a été suivi par le mot d'ouverture du porte-parole de la convergence. Il a rappelé l'importance des femmes et qu'il faut leur accorder l'espace et la place qu'il faut. C'est en cela qu'elles pourront montrer leur savoir-faire.



**A la suite le panel sur le thème : “comment mettre en place un réseau des femmes du secteur informel” a été animé par :**

- Burkina Faso : Madame Lompo Youmanli ;
- Côte d'Ivoire : Madame Coulibaly Madjouma ;
- Mali : Madame Bassira Goita ;
- Niger : Madame Kindo Hadidia ;
- Sénégal : Madame Adama Lam Kâ ;
- Guinée : Madame Fatoumata Kindy Keita ;
- Gambie: Madame Susan Gibba.

**Les échanges ont été sanctionnés par les recommandations suivantes:**

- Mettre en place un bureau provisoire ou d'une commission;
- Œuvrer pour l'élargissement de l'Union des Femmes du Secteur Informel (UFSI) au niveau pays avant de venir à la coordination ;
- Faire la cartographie des femmes du secteur informel par pays ;
- Instaurer des cartes de membres ;
  - Mettre en place une plateforme WhatsApp avec pour nom UFSI (Union des Femmes du Secteur Informel) ;
- Créer une page Facebook de l'UFSI;
- Mettre en place un mécanisme de visites des membres ;
- Désigner une porte-parole des femmes du secteur informel ;
- Tenir des réunions mensuelle, trimestrielle et ou semestrielle avec zoom ;

- Mettre en place un comité du secteur informel et un autre du secteur commercial ;
- Organiser les journées de dégustations ;
- Mettre en place les réseaux inter pays pour faciliter la transaction des marchandises transformées par les femmes;
- Créer un centre de gestion intégré dans chaque pays et aussi à l'international;
- Travailler avec les femmes de l'informel et non celles qui sont parlent au nom de leur structure et pour leur visibilité ;
- Renforcer les capacités des femmes du secteur informel dans certains domaines notamment en gestion, en production de compost (fumures organique) pour éviter l'usage des engrais voir intrants chimique, en communication, ...

Ces différentes recommandations ainsi formulées feront l'objet d'analyses approfondies pour faire leurs synthèses avant de passer à leur application proprement dite et cela dans les étapes futures.

### *La visite sur le site des pêcheurs au bord de la mer :*

A la suite du forum des femmes du secteur informel, les caravaniers ont effectué dans l'après-midi du 29 novembre 2023, une visite aux femmes mareilleuses de Tanji. La visite a permis aux caravanier.e.s de se rendre à l'évidence des difficultés que rencontre les pêcheurs et les revendeurs et revendeuses de poissons. La pêche souffre d'énormes difficultés de natures différentes. Selon des témoignages on note la rareté des poissons qui est dues à la pollution des eaux mais aussi à la perturbation du cycle de l'eau, l'intervention des pêcheurs étrangers venant d'autres continents, l'effet du changement climatique sur les populations aquatiques notamment les poissons et ressources halieutiques comme les crabes. L'ensemble de ces actions ont eu de lourdes conséquences sur les acteur.trice.s de la chaine de valeur du poisson.

De grandes actions de sensibilisations et de plaidoyers à l'endroit des plus hautes autorités sont nécessaires pour la protection des eaux au profit des populations locales.

### *Cérémonies de clôture :*

La quatrième édition de la 4e Edition de la Caravane ouest Africaine : Droit à la Terre, l'Eau



et aux semences paysanne : une lutte commune ! a prit fin par une cérémonie de clôture le 30 novembre 2023 à Friendship Hôtel de Serrekunda en Gambie.

La cérémonie a été émaillée par les interventions du représentant de la plateforme nationale de la convergence Gambie, de la représentante des ADDAD, des femmes du secteur informel, du représentant des chefs traditionnels et du représentant du porte-parole de la convergence et la lecture de la déclaration finale en anglais et en français.

Monsieur Alieu Sow, représentant Gambie, au nom des différentes autorités, a exprimé sa satisfaction et il a félicité les caravanier.e.s pour le travail abattu et la coordination pour le choix de leur pays.



La présidente sous régional des ADDAD, Madame Sitan Fofana, fut la deuxième intervenante. Elle a tenu à remercier la CGLTE OA et tous les caravaniers pour l'espace qui a été donné aux aide-



ménagères pour exprimer leurs souffrances tous le long des cinq (05) pays itinéraires. Toute chose qui permettra selon elle, de faire mieux connaître au public et en particulier les autorités, les conditions de travail et les maltraitances auxquelles les aide-ménagères sont confrontées. Pour terminer, elle a lancé un appel pressant à toutes et à tous en ces termes. Ensemble, contre les changements

climatiques et ensemble contre les violences faites aux aide-ménagères et domestiques

Madame Kindo Kadidja du Niger a intervenu au nom des femmes du secteur informel. Elle a



d'abord remercié ses paires pour l'honneur de parler à leur nom. Elle a remercié également les organisateur.trice.s des différentes étapes sans oublier le porte-parole, et l'ensemble des caravaniers-es. Pour elle, la caravane est une école où l'on partage les expériences d'abord entre les caravaniers et aussi avec les communautés rencontrées. Pour terminer, Mme Kindo invita ses sœurs à faire la restitution de tous ceux qu'elles ont appris lors de cette caravane dans leurs pays respectifs.

Au nom des chefs coutumiers, Monsieur Sékou Janko, a débuté son intervention par les remerciements. Ensuite, il a dénoncé l'abattage des arbres avec l'appui de certaines autorités. Il a invité tous les acteurs à s'impliquer dans la protection de l'environnement pour réduire les effets du changement climatique. Avant de mettre fin à ses propos, il a souhaité longue vie à tout le monde et à la convergence.

### *Lecture de la déclaration finale en langue anglaise :*

La version anglaise de la déclaration rédigée en quatre pages, a été lue par Monsieur Patrice Mansaré de la Guinée et Madame Fortune Anyamesem du Ghana.

Dans la déclaration, la CGLTE OA s'engage sur entre autres :

- Renforcer les synergies entre acteurs et organisations engagés dans la lutte pour la terre, l'eau, les semences paysannes, le pastoralisme, la pêche artisanale et la foresterie afin de développer une vision commune pour un changement global dans nos pays ;
- Œuvrer pour le renforcement du dialogue politique et de la cohésion sociale pour une paix durable,
- Exiger la révision de l'article 06 de l'Accord de Paris relatif au crédit carbone ;
- Etc.

En outre des recommandations ont été formulées à l'endroit des autorités des pays et à la CEDEAO.

### *Intervention du Représentant du porte-parole de la convergence :*

A l'entame de ses propos, Moussa Coulibaly, demandé une minute de silence pour les camarades de lutte rappelé à l'appel à Dieu.

Après l'hommage rendu aux camarades de lutte, il a remercié le porte-parole de la convergence pour sa détermination. Il a félicité la Gambie pour le travail abattu en si peu de temps pour avoir accueilli la caravane. Au terme de ses remerciements, il a fait un tour d'horizon sur les activités menées depuis le lancement jusqu'en Gambie. Il a rappelé les temps forts et aussi les difficultés rencontrées à chaque étape.



Ensuite, il a insisté sur l'objectif de la caravane qui n'est pas une balade de santé mais des rencontres de sensibilisations, d'échanges et de plaidoyers. Les activités aux côtés des communautés impactées ont permis de gagner des combats juridiques et de récupérer les terres accaparées. Celles-ci ont permis aussi d'aider des femmes du secteur informel. Il a également remercié des acteurs clés de la caravane qui travaillent dans l'ombre notamment l'équipe médicale, les chauffeurs, l'équipe de communication sans omettre les partenaires techniques et financiers qui ont cru au projet. Sur ce, les rideaux sont tombés pour l'édition 2023 et vivement



une autre édition.

## C. LA COMMUNICATION :

La stratégie de communication mise en place par la commission communication a porté sur les actions avant, pendant et après la caravane.

### *c1. Les actions avant la caravane:*

- Tenue de rencontres en ligne hebdomadaires (nombre) de la commission ;
- Elaboration et la diffusion de deux communiqués dont l'un sur l'annonce et l'autre sur le report de la Caravane sur le site web, les différentes pages Facebook, le compte X et sur les différents groupes whatsapp ;
- L'actualisation du site Web de la 4e édition de la caravane ;
- La conduite d'une campagne digitale avec la diffusion de 11 visuels avec des messages clés. Elle a été faite suivant un calendrier étalé sur une période d'un mois avant la caravane sur les différentes pages Facebook, le compte X et sur les différents groupes Whatsapp ;
- La conception et la validation des maquettes des supports de communication (banderole, Kakemono, kits de participants, ...) et leur production ;
- La répartition de la commission en groupes de travail qui s'en chargeront chacun des différents aspects de la communication pendant la caravane (réseaux sociaux, articles de presse, photos et vidéos, relation presse, ...) ;
- L'animation d'émission radio à Bobo Dioulasso au Burkina Faso, à Kolondièba au Mali pour annoncer l'évènement ;

## *c2. Les actions pendant la caravane:*

- l'organisation de la couverture médiatique de la caravane par la presse nationale et internationale dans les pays itinéraires : Les chaînes de télévision nationale et privée dans la plupart des pays ont couvert les cérémonies d'ouvertures et certaines activités phares des escales de la caravane. La presse écrite et les radios ne sont pas restés en marge de cette couverture de l'évènement ;
- L'animation du site web de la Caravane Ouest Africaine [www.caravaneterreeau.info](http://www.caravaneterreeau.info) à travers la publication d'une trentaine d'articles sur les activités d'escales tout au long de la caravane. Il est à noter que la plupart de ces articles ont été publiés également sur le site de la CGLTE OA [www.africaconvergence.net](http://www.africaconvergence.net);
- La production de films de courtes durées par escale tout au long de l'itinéraire de la caravane et leur diffusion sur la chaîne YouTube, la page Facebook et les groupes whatsapp ;
- La Couverture de l'évènement par la TM1, une chaîne de télévision accessible sur le bouquet Canal+ à travers la production de cinq (05) JT de la caravane soit un par pays itinéraire et sa diffusion.

## *c3. Les actions après la caravane:*

- La poursuite de l'animation du site web et des réseaux sociaux à travers la diffusion des recommandations et de la déclaration finale de la caravane ;
- L'élaboration d'un document et d'un film de Capitalisation de la caravane en cours.

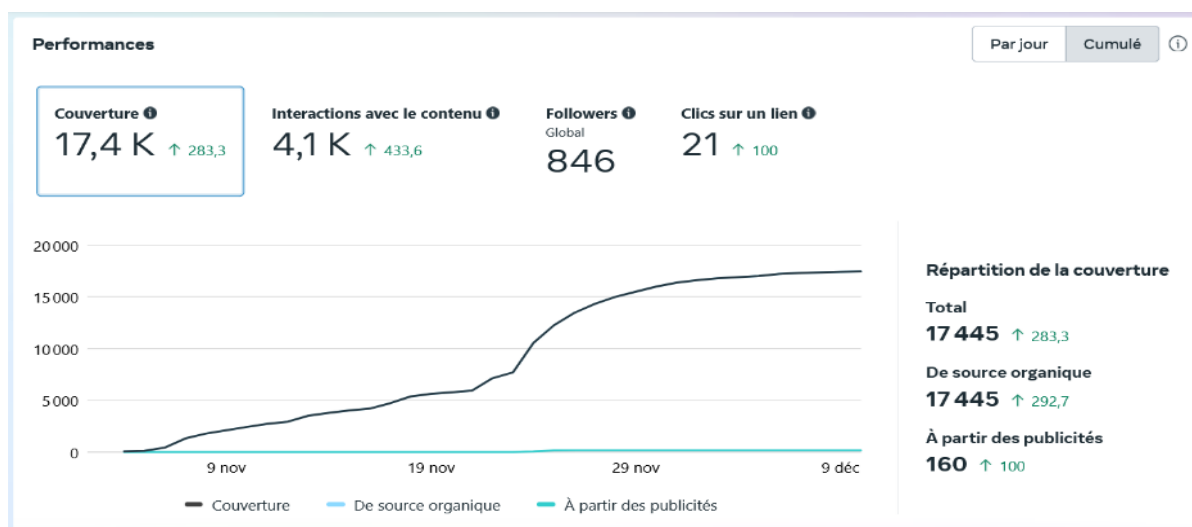
## *c4. L'analyse de l'impact de certains outils (facebook, x, site web, YouTube):*

L'analyse des outils porte sur la période du 04 novembre au 10 Décembre 2023

### ► Page Facebook

La page Facebook @caravaneterreeau fait ressortir :

- 70 posts y compris les directs



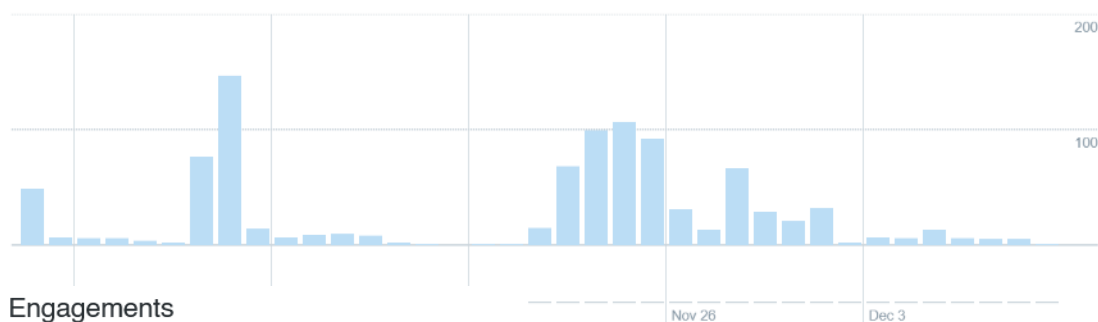
- 17 445 couvertures
- 4100 j'aime
- 197 nouveau followers

### ► le compte x

En ce qui concerne le compte x, il ressort :

- 20 tweets
- 969 impressions
- 4,7% de taux d'engagement

Vos posts ont obtenu **969 impressions** sur cette période de **37 jours**.



### Engagements

Affichage de 37 jours avec fréquence quotidienne

Taux d'engagement

**7.4%**

0.0% taux d'engagement

Dec 9



Followers sur Facebook

**197** ↑ 228,3



### ► Site web : [caravaneterreeau.info](http://caravaneterreeau.info)

De la trentaine d'articles publiés, les statistiques font état de 2 242 visites, avec une moyenne de 87 visites par jour. Soit un planché de 82 des visites et un plafond de 137 visites par jour.

### ► Chaîne YouTube : [www.youtube.com/@convergenceglobaledeslutte](https://www.youtube.com/@convergenceglobaledeslutte)

Avec 15 vidéos publiés, l'analyse statistique démontre que celle-ci ont eu près de 1400 vues au cours de la période avec 24 nouveaux abonnés.



Enfin, on peut conclure que le pari de la communication a été gagné au cours de cette caravane même si toutes les activités planifiées n'ont pu être réalisées due en partie aux dures réalités du terrain.

## D. LES FORCES ET LES DIFFICULTES RENCONTREES :

### *Forces :*

En termes de force on peut citer entre autres :

- La participation inclusive de toutes les couches sociales y compris les personnes vulnérables ;
- L'opportunité accordée aux personnes victimes d'injustice de s'exprimer ;
- L'adéquation entre les thématiques et les réalités des localités avec des débats assortis des recommandations ;
- La création des espaces pour favoriser le dialogue entre les différentes parties impliquées dans la gestion des ressources pour une gestion responsable des ressources naturelles ;
- Les participant(e)s étaient majoritairement de femmes et de jeunes ;
- L'exécution à plus de 95 % des activités programmées notamment réalisées auprès des communautés à la base dans leur localité,
- La forte mobilisation des communautés victimes d'accaparements des terres et des autorités locales;
- L'engagement des leaders religieux, des rois et des chefs coutumiers et traditionnels à accompagner leurs populations pour réclamer leurs droits violés pour une justice sociale ;
- L'engagement des autorités administratives et politiques à soutenir les initiatives d'agroécologie paysanne et la lutte contre le changement climatique ;
- La cohésion entre les caravanier.e.s du début jusqu'à la fin malgré la diversité culturelle et linguistique ;
- La bonne médiatisation à travers la couverture de l'évènement par les médias tant au niveau local, national qu'international ainsi que les réseaux sociaux ;
- L'accompagnement de la caravane par une équipe médicale.

### *Difficultés :*

A l'instar des éditions précédentes, la caravane a connu quelques difficultés parmi lesquelles on peut retenir :

#### **L'Etat des routes :**

L'Etat de la route dans certains pays qui a occasionné des cas de pannes de bus a été un facteur qui a impacté sur la tenue de certaines activités.

#### **La Mobilisation des ressources :**

La faible mobilisation des ressources financières par les plateformes nationales en particulier les pays itinéraires pour la prise en charge de leur délégation et activités a également été une des difficultés majeures. Toute chose qui a eu des répercussions sur le budget global de la caravane ;

Les tracasseries routières au niveau de certaines frontières malgré que nous sommes dans l'espace CEDEAO.

#### **L'hébergement**

La capacité d'accueil en termes d'hébergement par endroit était faible par rapport aux nombres de caravaniers. Au point que des matelas, des tentes et mêmes des seaux ont été achetés pour palier à cette insuffisance.

#### **L'inexistence et le faible débit de la connexion**

Dans certaines villes escales des pays traversés, le manque et/ou le faible débit de la connexion internet a impacté sur la communication.

## **E. LES RECOMMANDATIONS :**

Les recommandations ont été formulées à deux niveaux, il s'agit de celles des pays itinéraires et celles qui touchent le processus de la caravane.

### ***e.1. Les recommandations par pays :***

#### **e.1.1. Burkina Faso :**

- Accompagner les organisations de femmes et des jeunes à renforcer les plaidoyers pour l'augmentation des quotas d'attribution des attestations de possessions foncières rurales (APFR) dans les instances de décisions locales ;
- Renforcer les capacités des femmes et des jeunes dans la veille citoyenne et la gestion efficiente de l'eau ;
- Promouvoir les semences paysannes sélectionnées dans les récoltes, selon des procédés endogènes, très résilientes en développant la recherche action entre paysans et les chercheurs par les financements adéquats des processus de co-innovations.

#### **e.1.2. Côte d'Ivoire :**

- Mener un plaidoyer pour l'accès des femmes à la terre ;

- Appuyer les femmes de Watchap en vue de leur autonomisation d'une part en recherchant des solutions au manque d'eau pour leurs productions agricoles (forage, irrigation etc.) et d'autre part en renforçant leur capacité en agroécologie paysanne afin de les amener à abandonner l'utilisation des engrais, herbicides et pesticides chimiques;
- Renforcer les capacités de transformation des produits agricoles pour augmenter la plus-value et améliorer les conditions de vie des productrices locales de Korhogo.

#### e.1.3. Mali :

- Organiser une campagne de sensibilisation des orpailleurs et charbonniers de la zone de Kolondièba à adopter des mécanismes visant à protéger l'environnement ;
- Faire un plaidoyer auprès des autorités nationales pour la valorisation du site mythique de Kurukanfuga à travers la construction d'un centre d'éducation pour l'enseignement de l'histoire du Mandé et la promotion de la Charte du Mandé qui prône une gouvernance inclusive et partagée ;
- Initier des sessions de sensibilisation des communautés locales sur la protection du fleuve Niger contre le phénomène de dragage et l'utilisation des déchets des produits chimiques dans le lit des fleuves ;
- Plaidoyer pour l'adoption de la politique semencière encouragée au Mali.

#### e.1.4. Sénégal

- Renforcer le capital semencier paysan en démultipliant les foires semencières paysannes afin de les rendre accessible aux communautés paysannes pour une bonne transition agro écologique capable de contribuer à la réduction du réchauffement climatique ;
- Allouer aux éleveurs des espaces dédiés à la culture fourragère pour faire face aux phénomènes de changement climatique et éviter les conflits fréquents entre éleveurs et paysans ;
- Continuer les actions citoyennes de sensibilisation sur l'environnement auprès des communautés pour la protection de l'île de Saint Louis et mener un plaidoyer pour l'arrêt de l'attribution des licences de pêche aux multinationales qui appauvrissent nos mers et réduisent nos pêcheurs en convoyeurs de migrants ;
- Renforcer la mobilisation citoyenne par la sensibilisation et le plaidoyer pour arrêter le phénomène d'accaparement de terre à grande échelle et à rebondissement dans la localité de NDIAEL au nord du Sénégal.

#### e.1.5. Gambie :

- Promouvoir les politiques nationales de sécurisation des terres et le système des semences notamment paysannes en mettant l'accent sur les impacts du changement climatique ;
- Promouvoir les initiatives de dynamique agroécologie au niveau communautaire ;

- Organiser une Caravane nationale sur les thèmes de la CGLTE OA sur la terre, l'eau, les semences, le changement climatique et l'agroécologie paysanne.

## *e.2. Les recommandations Générales de la caravane :*

- ✧ **Actions collectives :** engager des actions collectives de renforcement de capacité des paysan.ne.s locaux et de lutte contre les changements climatiques. Telle que des actions de reboisement, les sessions de formations sur les pratiques pour la production des engrais organique et des pesticides naturels, etc.
- ✧ **Communication et Plaidoyer lobbying :**
  - Poursuivre le plaidoyer auprès des différentes parties de la COP pour l'adoption de l'Agroécologie paysanne comme une bonne solution aux changements climatiques ;
  - Poursuivre le plaidoyer lobbying pour la révision de l'article 6 de l'accord de Paris, en vue de conserver le statut de bien commun de la terre et non une monnaie d'achat de crédit carbone.
- ✧ **Construction d'alliances**
  - Facilitation de la mise en place de la plateforme ouest africaine des femmes du secteur informel
  - Poursuite du renforcement de l'alliance des rois, des chefs coutumiers et traditionnels de l'Afrique.
- ✧ **Evaluation et suivi :** il importe après quatre éditions de :
  - Faire un suivi des actions engagées pour assurer la pérennité des projets lancés lors de la caravane ;
  - Engager une évaluation externe dans les pays où la caravane a passé pour tirer des enseignements et des difficultés rencontrées, récolter des effets et les bonnes pratiques et innovations des différentes éditions de la caravane auprès des communautés et des décideurs. Egalement mettre la lumière sur le niveau de changement de pratiques et d'attitudes des décideurs communaux et des autorités politiques et administratives envers les communautés suscités par les différentes caravanes.

## **F. CONCLUSION :**

Bien que, peu évident à cause du contexte sécuritaire dans le sahel et la faible mobilisation des ressources, la 4<sup>ème</sup> édition de la caravane ouest africaine « Droit à la Terre, à l'Eau et aux semences paysannes : une lutte commune ! » a pu atteindre ses objectifs majeurs. Excepté la Mauritanie qui a été remplacée par la Gambie comme pays de destination finale, la caravane a pu faire son itinéraire avec 17 escales réalisées. Globalement la caravane a été un bon moment d'échanges et de partages, de découverte qui a permis de mieux comprendre les enjeux liés à

la terre, l'eau, les semences paysannes, le climat et la gestion des ressources naturelles de façon générale dans l'ensemble des pays du Sahel. C'était également un moment de partage d'idées et d'expériences pour les différents participants de cette caravane à travers les foras (et panels). Les solutions et recommandations proposées à l'issue de ces rencontres doivent être prises en compte par les politiques pour un développement harmonieux du Sahel.

En outre, la caravane a été une véritable école pour les jeunes caravaniers-es. Ce fut également une occasion pour un bon nombre de caravaniers de se positionner face aux défis du changement climatique dans les pays du sahel. La caravane a pu bien échanger avec les autorités politiques, Administratives et coutumières. Les documents de plaidoyer notamment le livret vert a été remis aux différentes autorités rencontrées. La caravane a pu soulignée une très bonne attitude et un bon engagement des autorités et les communautés pour l'atteinte des objectifs de la convergence.

Malheureusement, compte tenu du temps court, et l'état dégradé des routes certaines activités programmées n'ont pas été réalisées à l'étape du Mali et du Sénégal.

Au regard de ce qui précède, les caravaniers réclament entre autres :

- La fin du phénomène de l'accaparement des ressources naturelles et l'implication effective des populations locales dans l'élaboration des politiques foncières et agricoles ;
- La ratification de la convention 189 de l'OIT (Organisation internationale du travail) relative à la protection des droits des travailleurs domestiques ;

A la CEDEAO, nous recommandons :

- ✚ La mise en place de mécanismes pour une meilleure protection du patrimoine foncier des communautés locales et la reconnaissance des droits coutumiers dans les lois foncières ;
- ✚ L'harmonisation des politiques de pêche au niveau sous régional pour une meilleure gouvernance des ressources halieutiques ;
- ✚ La Promotion de l'agroécologie paysanne dans les politiques nationales pour une meilleure protection de la biodiversité et une alternative au changement climatique ;
- ✚ La prise de mesure urgente pour restituer les terres des communautés victimes d'accaparement de terre Agricole et de pâturage notamment celles de Ndiabel,
- ✚ La prise de mesures idoines pour l'arrêt de l'exploitation abusive des forêts en Afrique ;
- ✚ L'harmonisation des codes miniers au niveau sous régional en rehaussant la quote-part des Etats avec un taux plancher d'au moins 35% et, veiller à l'application de la Responsabilité Sociétale et Environnementale des Entreprises (RSE) ;
- ✚ La mise en œuvre du Protocole de la CEDEAO pour la libre circulation des personnes et des biens et des mécanismes de suivi pour sa meilleure applicabilité au niveau des frontières ;
- ✚ L'octroi du statut consultatif à la CGLTE-AO et la prise en du document commun de plaidoyer pour l'accent des femmes et des jeunes à la terre dans les politiques des états.

## **G. REMERCIEMENTS :**

Nous tenons à adresser nos vifs remerciements aux autorités coutumières, administratives et politiques des cinq pays traversés pour avoir facilité et sécurisé le passage de la caravane et la tenue des activités dans les différentes escales.

Nos encouragements aux communautés victimes de violation de droits humains que nous avons rencontrés et écoutés avec attention et espérons que nos échanges leur permettront de bien s'organiser afin de mieux défendre leurs droits.

Nos sincères remerciements à tous les alliés de la CGLTE-OA dans l'organisation de cette caravane notamment les confessions religieuses et l'alliance des chefs coutumiers de l'Afrique de l'Ouest.

Nos félicitations aux braves caravanières et caravaniers pour leur militantisme. Malgré les difficultés et les différences culturelles, ils ont tenu dans la solidarité et la fraternité durant près de quatre semaines et sont allés jusqu'au bout du périple. Bravo à vous !

Enfin, au nom de la CGLTE OA, de tous les caravanier.e.s et des communautés rurales des pays itinéraires de la quatrième édition de la Caravane, nous remercions vivement tous nos partenaires pour leurs appuis techniques et financiers, sans lesquels la caravane n'aurait pas ce succès. Toutes nos reconnaissances pour cet appui qui est une preuve tangible de votre engagement pour plus de justice sociale dans le monde et plus particulièrement en Afrique de l'Ouest.

### **Partenaires :**

CCFD Terre Solidaire, FIAN, FJS, Garrot International, Hek Eper, PPLM, SOS Faim Luxembourg, 11Hours Project, Oxfam, TAPSA, CIDSE, RECAO, CRID, TM1.

## H. ANNEXES :

## A1. Déclaration de la 4ème édition de la Caravane Ouest Africaine



## DECLARATION FINALE

Dans le cadre de la 4<sup>e</sup> Edition de la Caravane Ouest Africaine de la CGLTE-OA sur le changement climatique avec focus sur les défis environnementaux, agricoles et économiques, nous Mouvements sociaux de l'Afrique de l'ouest, avons **parcourus du 06 Novembre au 01 Décembre 2023 le Burkina-Faso, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Sénégal et la Gambie soit près de 3 000 km en 27 jours pour rencontrer les communautés rurales et des autorités politiques.** Ce à travers des conférences, débats, marches pacifiques, rencontres avec les autorités administratives, politiques et chefs coutumiers, échanges d'expériences et visites de communautés victimes d'accaparement de terres, d'eau, des forêts, des semences paysannes,... dans le but de contribuer à la définition de politiques basées sur les principes de l'Agro écologie paysanne et de la bonne gouvernance des ressources naturelles pour relever le défis de la souveraineté alimentaire face aux enjeux climatiques et autres crises qui n'épargnent pas la région Afrique de l'Ouest.

**Constitués** d'organisations paysannes, autorités religieuses, chefs traditionnels et coutumiers, pêcheurs, éleveurs, communautés rurales, défenseurs des droits humains, universitaires et autres organisations de la société civile de 15 pays de l'Afrique de l'Ouest : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Liberia, Mauritanie, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone et Togo.

**Guidés** par les principes et idéaux ancestraux de la charte du Mandé, de la charte africaine des droits de l'Homme et des peuples relatif aux droits de la Femme en Afrique, la charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, la déclaration paysanne, les directives de la bonne gouvernance foncière de la FAO, de la convention 189 de l'OIT relative à la protection des droits des travailleurs domestiques ;

**Reconnaissant** le caractère essentiel de la terre, de l'eau, des semences paysannes pour l'humanité et la biodiversité et la nécessité de mener des campagnes d'information et de sensibilisation des acteurs.

**Constatant** que le capitalisme et le néolibéralisme fer de lance du colonialisme sont les principales causes du changement climatique<sup>3</sup> dont les conséquences désastreuses se

<sup>3</sup> Evaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat "Impacts, adaptation et vulnérabilité (6<sup>e</sup> rapport 2022 deuxième partie)

répercutent sur le continent africain qui ne contribue qu'à hauteur de 4 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre.

**Conscients** que sans sécurisation et contrôle de nos patrimoines communs : Terre, Eau et Semences paysannes par et pour les communautés y compris les femmes et les jeunes ; il n'y aura pas de développement durable qui répond aux enjeux et défis liés au réchauffement climatique, à la souveraineté alimentaire, aux chocs économiques, énergétiques et environnementaux, à la paix et cohésion sociale... .

**Reconnaissant** le besoin urgent d'accorder plus d'attention aux enjeux de l'eau , la terre et les semences dans le monde paysan, afin de réduire les inégalités, d'ouvrir des perspectives pour les jeunes et les femmes, de favoriser le développement durable des terroirs, de générer des emplois décents, et de régler de manière optimale les causes de l'exode rurale et de la migration irrégulière.

**Constatant** les effets néfastes du changement climatique : dégradation des terres arables, inondation, feux de forêts, remontée des eaux, avancée du désert... ;

**Préoccupés** par le déficit de financement et de bonnes politiques d'accompagnement des paysans face aux besoins d'investissements nécessaires pour contribuer à l'atteinte des 169 cibles des 17 Objectifs de Développement Durable à l'horizon 2035 ;

**Conscients** de l'insuffisance des financements des pays africains pour faire face aux changements climatiques et à l'endettement colossal de la Banque Mondiale;

**Constatant** que le développement socio-économique africain est menacé par la crise climatique : 13,5 millions de personnes dans le Sahel pourraient tomber dans la pauvreté en raison de chocs liés au changement climatique d'ici 2050 si des mesures urgentes d'adaptation au climat ne sont pas prises<sup>4</sup> ;

**Déterminés** à combattre l'agriculture industrielle qui favorise les multinationales au détriment des communautés paysannes à travers l'accaparement des terres, des eaux et des semences paysannes et cautionné par l'article 6 de l'accord de Paris soit disant processus de séquestration de carbone ;

**Conscients** du rôle déterminant que les femmes du secteur informel et des aides ménagères jouent dans l'économie et dans la stabilisation de bon nombre de foyers ; font face paradoxalement à de multiples difficultés dans l'exercice de leur fonction, notamment les faibles revenus, les violences... ;

**Constatant** la faible application du Protocole de la libre circulation des personnes et des biens dans l'espace CEDEAO adopté en 1975 et les mécanismes de suivi pour sa meilleure applicabilité au niveau des frontières ;

**Inquiètes** de la faible ratification de la convention 189 de l'OIT sur la protection des droits des travailleurs domestiques ;

**Nous, nous engageons à:**

- Renforcer les synergies entre acteurs et organisations engagés dans la lutte pour la terre, l'eau, les semences paysannes, le pastoralisme, la pêche artisanale et la foresterie afin de développer une vision commune pour un changement global dans nos pays ;

---

<sup>4</sup> Selon le nouveau rapport de la Banque mondiale intitulé Région du G5 Sahel : Rapport National sur le Climat et le Développement

- Œuvrer pour le renforcement du dialogue politique et de la cohésion sociale pour une paix durable,
- Exiger la révision de l'article 06 de l'Accord de Paris relatif au crédit carbone ;
- Lutter pour une gouvernance inclusive et équitable des ressources naturelles transfrontalières ;
- Combattre toutes formes d'accaparement des ressources naturelles y compris la terre, l'eau et les semences paysannes et soutenir les communautés victimes de cette injustice;
- Accompagner et appuyer les projets et programmes de sécurisation, de préservation et de protection des droits fonciers légitimes des communautés ;
- Soutenir l'accès sécurisé des femmes et des jeunes à la terre et aux ressources naturelles pour leur autonomisation.

**Nous exhortons nos autorités à prendre des mesures concrètes pour :**

- Soutenir toutes propositions de lois, textes réglementaires et politiques publiques en faveur des communautés pour la sécurisation de leurs droits collectifs particulièrement les ressources naturelles halieutiques et hydrauliques;
- Protéger les terres, l'eau, et les semences paysannes notre bien commun en particulier contre la marchandisation ;
- Interdire le dragage, l'utilisation de produits toxiques et toutes formes d'exploitation et de production dans les cours d'eau principalement les fleuves Niger et Sénégal... ;
- Enclencher une transition énergétique basée sur l'utilisation—durable des énergies autonomes, économes, renouvelables et circulaires,... sans greenwashing, ni énergie fossile et sans nucléaire ;
- Restituer les terres des communautés victimes d'accaparement notamment celles de NDiael au Sénégal ; de Ingall et Aderbissinatt au Niger et Sanamadougou au Mali ;
- Assurer une représentation équitable et un engagement significatif des femmes et des jeunes, y compris les jeunes filles, dans leur diversité, à tous les processus liés au changement climatique ;
- Dénoncer sans réserve l'article 6 de l'Accord de Paris dont les approches profitent d'abord aux financiers et aux privés et contribuent à renforcer la marchandisation des ressources naturelles dont l'accaparement des terres, des eaux, des forêts, au détriment des communautés et des nations ;
- Ratifier la convention 189 de l'OIT (Organisation internationale du travail) relative à la protection des droits des travailleurs domestiques et leur attribuer un statut spécial dans les codes de travail des différents pays ;
- Appliquer le consentement libre et éclairé prôné par l'ONU avant d'approuver tout projet lié à la terre, l'eau, les ressources naturelles dans le cadre d'une évaluation approfondie de l'impact environnemental, social et économique et une étude de faisabilité en tenant compte du genre ;

**A la CEDEAO, nous recommandons :**

- La mise en place de mécanismes pour une meilleure protection du patrimoine foncier des communautés locales et la reconnaissance des droits coutumiers dans les politiques foncières matérialisées par des lois ;

- L'harmonisation des politiques agro-sylvo-pastorales et halieutiques au niveau régional pour une meilleure gouvernance-inclusive et équitable;
- La Promotion de l'agro écologie paysanne pour une meilleure protection de la biodiversité et une alternative au changement climatique ;
- La prise de mesures idoines pour l'arrêt de l'exploitation abusive des forêts, de la chasse de la faune en Afrique ;
- La mise en place d'un mécanisme commun pour éradiquer le terrorisme dans le sahel en vue de sécuriser et de protéger les biens et les populations en Afrique de l'Ouest ;
- Le renforcement des mécanismes de protection et de valorisation du cheptel en Afrique de l'Ouest en incitant les pays à mettre en place des codes pastoraux consensuels afin d'éviter également les conflits fréquents entre tribus et villages.
- La prise de mesures appropriées pour arrêter le pillage des ressources halieutiques par les multinationales entraînant les pêcheurs à se transformer en convoyeur de candidats potentiels africains à la migration irrégulière ;
- La mise en œuvre effective du Protocole de la CEDEAO pour la libre circulation des personnes et des biens et des mécanismes de suivi pour sa meilleure applicabilité au niveau des frontières ;
- L'octroi d'un statut consultatif à la CGLTE-AO dans les thématiques Terre, Eau et semences paysannes processus d'élaboration et de mise en œuvre des politiques de développement notamment celles portant sur les ressources naturelles ainsi que le suivi ;
- La prise en compte du document de plaidoyer commun pour une gouvernance responsable et équitable en Afrique de l'Ouest sécurisant les droits de communautés dont les femmes et les jeunes déposé à la Commission de la CEDEAO à Abuja au Nigeria ;

Oui à une CEDEAO des peuples respectant la souveraineté des Etats prenant en compte les femmes et les jeunes pour une souveraineté alimentaire maîtrisée et une justice climatique concertée !!!

**Fait à Serrekunda, Gambie, le 30 novembre 2023.**

## A2. Déclaration de la COP des Communautés



**Nous**, mouvements communautaires et sociaux, représentant.es des 16 plateformes ouest africaines de la Convergence globale des luttes pour la terre, l'eau et les semences paysannes (CGLTE-OA) dans la suite de la mobilisation des 33 pays africains de la Caravane Climat Tambour battant de la COP 27, de l'Alliance des chefs traditionnels et coutumiers, des religieux, des organisations de la société civile, des femmes et des jeunes

**Nous sommes mobilisés à la COP des communautés lors** de la 4<sup>ème</sup> édition de la caravane de la CGLTE-OA sous le thème « Le changement climatique l'un des défis environnementaux, agricoles et économiques en Afrique » pour :

- Nous faire entendre auprès des autorités locales, nationales, régionales et internationales notamment en prélude de la prochaine COP climat « COP 28 »
- Montrer notre engagement pour une justice sociale et climatique africaine, basée sur le respect des souverainetés nationales
- Proposer des solutions adaptées à nos cultures, à nos savoirs et à nos écosystèmes, à l'image de la Charte de KurukanFuga élaborée en 1236 pour le vivre ensemble dans la paix, avec une gouvernance participative, équitable où les femmes étaient représentées. Cette charte historique posait déjà les bases des valeurs culturelles de « l'entente, la concorde, l'amour, la liberté, la fraternité, le respect de la Terre ».

### ***Nous constatons que:***

- 1. Le capitalisme et le néolibéralisme** basés sur le colonialisme sont les principales causes du changement climatique<sup>5</sup>. C'est pourquoi l'Afrique qui ne contribue qu'à hauteur de 4 % au total des émissions mondiales de gaz à effet de serre, le pourcentage le plus faible de toutes les régions, a le droit d'appeler à la justice climatique et sociale.
- 2. Sans sécurisation et contrôle de nos patrimoines communs : la terre, l'eau et les semences paysannes par et pour les communautés**, sans leur participation active dans les prises de décisions et leadership, notamment la participation des femmes et des jeunes, nous ne pouvons pas agir et avoir un développement qui réponde aux enjeux et

<sup>5</sup> Evaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat "Impacts, adaptation et vulnérabilité (sixième rapport 2022 deuxième partie)

défis liés au réchauffement climatique, à la souveraineté alimentaire, aux choix économiques, énergétiques et environnementaux, à la paix et à la cohésion sociale... .

3. **Les communautés paysannes africaines** qui assurent la souveraineté alimentaire des pays et où les femmes pourvoient à plus de 80% aux besoins nourriciers, **ont été amputées de leur capacité à répondre aux impacts du changement climatique**, multiplication des vagues de chaleur, des sécheresses, des feux de forêts, des inondations... bouleversant négativement les espaces de vie : terre, eaux, forêts, pâturages et la biodiversité naturelle, cultivée et élevée.
4. **Le coût de l'inaction est exponentiel et de loin supérieur à celui de l'action** dans tous les secteurs affectés par les changements climatiques. Les dommages et préjudices restent largement sous-évalués sur le continent. Ils ne ciblent pas les besoins réels des pays de la région et de leurs communautés, freinant alors leur adaptation et leur faisant peser une charge supplémentaire sur leurs budgets déjà tendus. Leur niveau d'endettement devient alors insoutenable.
5. **Le développement socio-économique africain est menacé par la crise climatique : 13,5 millions de personnes dans le Sahel pourraient tomber dans la pauvreté en raison de chocs liés au changement climatique d'ici 2050** si des mesures urgentes d'adaptation au climat ne sont pas prises<sup>6</sup>. **Les pays pollueurs ont de plus en plus recours aux prêts pour « aider » les pays d'Afrique de l'Ouest à faire face aux conséquences du changement climatique** : entre 2013 et 2019, ceux-ci ont augmenté de 610% (passant de 243 millions de dollars à 1,72 milliard de dollars) contre 79% pour les dons. Ce qui viendra encore alourdir leur soi-disant dette.
6. **Les mécanismes de compensation de pollution, comme les crédits carbone, le greenwashing au nom d'une soi-disant économie verte, marchandisent et sanctifient sans scrupule, nos terres, nos eaux et nos ressources naturelles** donnant ainsi l'opportunité aux plus gros pollueurs de la planète, de continuer en toute impunité, de s'accaparer de nos ressources naturelles et de les polluer.

**Changeons de comportement à tous les niveaux !**

***Vu l'urgence d'agir en faveur du climat, Exigeons à nos Chefs d'Etats, gouvernements, institutions régionales et internationales, de :***

- i. **Soutenir toutes propositions de lois, textes règlementaires et politiques publiques et les mettre en œuvre avec au cœur les communautés** pour la sécurisation de leurs droits collectifs.
- ii. **Casser le système de l'agriculture mondialisée, en soutenant le cycle vertueux : produire, transformer et consommer local. L'intégration régionale, dans une dynamique collective de terroirs en agroécologie paysanne, est la solution agricole, environnementale, économique et culturelle basée sur l'autonomie, pour une justice sociale, alimentaire et climatique dans le respect des droits humains.**
- iii. **Protéger l'eau, notre bien commun en :**
  - **Sauvegardant nos fleuves, nos cours et points d'eau, cordon ombilical entre nos pays, en interdisant leur pollution et destruction notamment avec les dragages et tous projets gigantesques, souvent inutiles et destructeurs**

---

<sup>6</sup> Selon le nouveau rapport de la Banque mondiale intitulé Région du G5 Sahel : Rapport National sur le Climat et le Développement

- **Préservant nos bassins versants et en priorité les forêts naturelles**, en stoppant la déforestation et les reboisements d'essences exotiques et de rentes industrielles qui tuent les sols et la biodiversité tout en excluant les communautés.
  - **En rejetant les produits chimiques tant dans les textes législatifs que dans nos systèmes agricoles, ou que dans les activités minières qui polluent irréversiblement nos sols, nos nappes phréatiques menaçant alors la potabilité de l'eau, et notre santé.**
- iv. **Enclencher une transition énergétique vertueuse** basée sur une utilisation réellement durable notamment les énergies autonomes, économes, renouvelables et circulaires ...sans greenwashing, sans énergie fossile et sans nucléaire ;
- v. **Assurer une représentation équitable et un engagement significatif des femmes et des jeunes**, y compris les jeunes filles, dans leur diversité, à tous les processus liés au changement climatique, notamment la gouvernance foncière à toutes les échelles, en **créant notamment un comité inclusif** région par région, pour évaluer et soutenir les alternatives comme l'agroécologie paysanne, l'économie solidaire et circulaire ;
- vi. **D'appliquer le consentement libre et éclairé prôné par l'ONU** avant d'approuver tout projet lié à la terre, l'eau, les ressources naturelles y compris extractives dans le cadre notamment d'une évaluation approfondie de l'impact environnemental, social et économique avec une perspective de genre ;
- vii. **Dénoncer sérieusement l'article 6 de l'Accord de Paris** dont les approches profitent d'abord aux financiers et aux privés et contribuent à renforcer la marchandisation des ressources naturelles dont l'accaparement des terres, des eaux, des forêts, au détriment des communautés et des nations.

### ***Le climat est l'affaire de toutes et tous !***

Cette Déclaration de la COP des communautés de la CGLTE-OA est intrinsèquement liée à la Déclaration solennelle de l'Alliance des chefs traditionnels et coutumiers de l'Afrique de l'Ouest et du Centre et des religieux, élaborée lors de leur rencontre du 13 et 14 novembre dans le cadre de la caravane.

**Droits à la terre, à l'eau, aux semences et à l'agroécologie paysanne : une lutte commune !**

*Fait à Kurukanfuga, le 15 novembre 2023*

### A3. Déclaration Solennelle de l'Alliance des Chefs traditionnels et Coutumiers de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (ACTC AOC), et des religieux sur les Changements Climatiques



**ALLIANCE DES CHEFS TRADITIONNELS ET COUTUMIERS DE  
L'AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE (ACTC AOC),**



#### **Déclaration Solennelle de l'Alliance des Chefs traditionnels et Coutumiers de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (ACTC AOC), et des religieux sur les Changements Climatiques**

Réunis à Bamako au Mali, les 13, 14 et 15 novembre 2023 dans le cadre de la 4<sup>ème</sup> Caravane Ouest Africaine sur le thème central : **« Le changement climatique, l'un des défis environnementaux, agricoles et économiques en Afrique »**, nous, Chefs traditionnels (Rois, Reines, Sultans, Chefs de Canton...), et coutumiers de l'Afrique de l'Ouest et du Centre et religieux venus de 13 pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique Centrale, faisons cette déclaration solennelle commune.

Notre voix est celle de notre mère la Terre, avec son crépitement dû au réchauffement climatique, et également celle de nos communautés qui soupirent et gémissent sur la planète qu'elles habitent. En effet, en plus des conséquences du réchauffement climatique consécutif aux variations du climat, au réchauffement de la planète et à l'altération de la composition de l'atmosphère, nos peuples subissent des accaparements massifs de leurs terres, assistent impuissants à la pollution des rivières et des sources d'eau et succombent à des systèmes de production qui modifient les semences et contribuent à la destruction des terres agrosylvopastorales et halieutiques ainsi que des écosystèmes essentiels à leur survie.

Non contents de survivre sur cette planète épuisée et traversée de plus en plus par des crises sanitaires difficilement maîtrisables, voici que nous avons encore le temps de nous disputer et de nous faire la guerre au lieu de travailler à la stabilisation de nos pays. L'harmonie entre les peuples pour agir ensemble est indispensable en vue de préserver notre patrimoine commun, de bien gérer nos ressources, de remettre de l'ordre dans notre rapport à la nature, de revaloriser nos cultures et de reconstruire notre vivre-ensemble social sur cette terre que le Créateur nous a confiée et que nos ancêtres nous ont léguée pour qu'elle nous nourrisse et qu'il en reste pour nos enfants et les générations à venir.

Si nous, les autorités traditionnelles, coutumières et religieuses, nous avons fait le déplacement de Bamako, c'est pour prendre part à la lutte de la Convergence Globale des Luttes pour la Terre, l'Eau et les Semences Paysannes (CGLTE-OA) à l'occasion de la quatrième édition de la Caravane Ouest Africaine. C'est aussi pour exprimer notre détermination à lutter contre les effets du changement climatique dans toute l'Afrique. Il s'agit d'une lutte commune avec tous les partenaires qui sont engagés pour dénoncer les fausses solutions et promouvoir des solutions justes et durables qui garantissent la souveraineté alimentaire et respectent l'endogénéité juridique, c'est-à-dire les pratiques locales, les coutumes et les habitus de nos royaumes et de nos traditions africaines.

C'est conscients des effets du changement climatique sur la vie des populations rurales et de la mission sociale qui est la nôtre et qui a été quelque peu affaiblie, que, nous, les Rois, Reines, Sultans, Chefs de Canton, Chefs coutumiers et religieux :

- ✓ Nous nous engageons à élargir notre Alliance, à apporter nos contributions à l'élaboration ou à la révision des textes juridiques relatifs au foncier et à l'environnement et à augmenter nos capacités d'alerte et de plaider pour la justice climatique auprès des instances locales, nationales, régionales et continentales de décision.
- ✓ Nous prenons l'engagement d'accompagner et d'appuyer les projets et programmes de sécurisation, de préservation et de protection des droits fonciers légitimes des communautés, notamment à travers les actions d'information, de sensibilisation et de mobilisation en vue d'aboutir non seulement à la décolonisation des mentalités mais aussi à des actions de résilience et de changement du mode de vie de consommateurs insatiables des ressources naturelles.
- ✓ Dans ce même ordre d'idée, nous nous impliquerons davantage dans la mise en œuvre du développement des terroirs en agroécologie paysanne.
- ✓ En tant que garants de la stabilité sociale, nous ne ménagerons aucun effort pour défendre les victimes d'injustices climatiques et maintenir un dialogue permanent entre les différentes composantes de la population pour la prévention et le règlement des conflits autour des ressources naturelles afin de préserver le respect de la terre et d'instaurer la cohésion sociale, toutes choses qui peuvent garantir le développement et la paix.

Il y va de notre droit de survivre sur nos terres parce que **«Notre Terre, c'est Notre Vie»**.

En remerciant la CGLTE-OA et ses partenaires, nous lançons un appel à tous les hommes, les femmes et les jeunes de bonne volonté. Du fait de notre interdépendance humaine, le problème climatique auquel nous sommes confrontés est lié à la survie et la dignité de la vie humaine et aux droits des populations les plus fragiles, notamment les femmes et les enfants. **Gardons-nous de le relativiser et donnons-nous la main pour marcher comme la Caravane Ouest Africaine et travaillons pour un impact significatif de nos changements de comportement.**

Que Dieu et les mânes de nos ancêtres nous bénissent et qu'ils nous accordent la paix dans le bien-être et la prospérité !

***Fait à Bamako le 15 novembre 2023***

*Au nom de l'Alliance des Chefs traditionnels, coutumiers et religieux de l'Afrique*

**Sa Majesté Moussa Hadi GOURGOUDOU**

Roi de Zinder (Niger), Président de l'Alliance

#### A4. La liste des différentes autorités ayant reçues les documents de plaidoyer de la convergence

Le tableau ci-dessous fait le récapitulatif des autorités ayant reçues les documents de plaidoyer de la convergence notamment le Livret Vert, le document de capitalisation de la 2<sup>e</sup> caravane, le document de plaidoyer commun pour une gouvernance foncière responsable, inclusive et équitable en Afrique de l'Ouest sécurisant les droits des communautés (dont les femmes et les jeunes) ainsi que les déclarations d'étape et la déclaration finale.

| <i>Nombre</i>        | <i>Titre des autorités</i> | <i>Localités</i> |
|----------------------|----------------------------|------------------|
| <i>Burkina Faso</i>  |                            |                  |
| 1                    | Gouverneur                 | Bobo Dioulasso   |
| 2                    | Gouverneur                 | Banfora          |
| 3                    | Préfet                     | Bobo Dioulasso   |
| <i>Cote d'Ivoire</i> |                            |                  |
| 1                    |                            | Ferkessédougou   |
| 2                    |                            | Korhogo          |
| <i>Mali</i>          |                            |                  |
| 1                    | Préfet de Kolondiéba       | Kolondiéba       |
| 2                    | Préfet de Kangaba          | Kangaba          |
| 3                    | Gouverneur                 | Kayes            |
| <i>Sénégal</i>       |                            |                  |
| 1                    | Gouverneur                 | Tambacounda      |
| 2                    | Préfet                     | Tambacounda      |
| 3                    | Préfet                     | Linguère         |
| <i>Gambie</i>        |                            |                  |
| 1                    | Gouverneur                 | Brikama          |